

NR Flash

SPORTS en p. 5 et 6
— Foot : une certaine déception
— Ski : trophée du Mont-Lachaux
— Hockey : Viège, défaite
NOS PAGES SPECIALES en p. 8 et 10
INF. LOCALES en p. 11, 13, 16, 18 et 19
— Collision
— Interneige à Champéry
— Churchill à Vercorin
INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 20

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

LA CROISEE CONFECTION
Moi...
SOLDE
De très belles pièces
Soyez les premiers à en profiter.

Autorisé du 15 janvier au 1er février

Entre la Pologne et le Saint-Siège

L'ATMOSPHERE est à la DÉTENTE

VARSOVIE. — Mgr. Agostino Casaroli, sous-secrétaire aux affaires ecclésiastiques extraordinaires (section de la Secrétairerie d'Etat), est rentré à Rome après avoir eu, ces derniers jours, des entretiens avec les autorités gouvernementales polonaises.

Selon les milieux généralement bien informés de la capitale polonaise, ces entretiens doivent se poursuivre prochainement à Rome. M. Zenon Kliezko, membre du bureau politique du parti socialiste unifié (communiste), qui a quitté Varsovie mardi, afin de prendre part, à la tête de la délégation polonaise, au congrès du parti communiste italien, les conduira en compagnie d'un membre du gouvernement polonais, dont le nom est encore inconnu jusqu'ici.

Le discours prononcé vendredi par M. Gomulka semblait déjà indiquer un tournant dans la controverse qui avait éclaté entre l'Eglise et l'Etat polonais. M. Gomulka reconnaissait en effet qu'on ne pouvait sérieusement reprocher aux évêques de vouloir rendre les terres de l'ouest aux Allemands. Il admettait que les Polonais sont en majorité catholiques et que l'Eglise et la religion ont leur place dans l'Etat. Mais il attaqua les évêques les accusant de mener une « politique réactionnaire ».

La visite de Mgr Casaroli à Varsovie aura certainement largement contribué au rétablissement du régime de coexistence entre l'Eglise et l'Etat propre à la Pologne. Ce pays peut donc envisager la célébration dans la dignité du millénaire de l'introduction du christianisme, qui a toujours été le grand facteur de l'unité de la Pologne et qui l'est encore aujourd'hui.

Breve chronique en Chrétienté

JÉROME et la liturgie: un repas « dépouillé »

Le curé avait très bien parlé de la « nouvelle » liturgie, expliquant, entre autres, ceci : au lieu de rester à l'autel, le dos tourné, pour lire en latin l'épître et l'évangile, ne vaut-il pas mieux que le célébrant se tourne vers nous et s'exprime en une langue compréhensible pour son public habituel ?

Le malin Jérôme se chargea de remettre de l'ordre en tout cela. Les gens du village en parlent encore...

ri est un original ! Il me défend de garnir les plats et il veut que tout soit « nature », le plus possible.

Furent servies des crevettes qu'il fallut éplucher soi-même, le missionnaire en écrasa les trois quarts... Puis vinrent les pommes de terre avec leur robe : « Très sain, vous savez ! dit Jérôme. La force est dans la pelure, mais vous pouvez l'enlever... »

Et le reste du repas fut dans la ligne, c'est-à-dire très dépouillé... De l'eau comme boisson : Cela me rappelle toujours mon baptême, dit Jérôme.

— Excusez, mon père ! mon mari voit des symboles partout ! Mais c'est parfois... tiré par les cheveux !

— Passe les fruits au père et laisse-moi une re-

ligion en esprit, ma chère Zaza ! (Madame avait comme prénom Suzanne.)

Le missionnaire avait d'abord ri ; puis il avait souri poliment, malgré son estomac qui exigeait davantage.

Actuellement il trouvait que l'esprit ne suffisait pas et que la chair avait aussi ses droits.

Il promenait son regard sur les murs nus, semblant y lire les phrases de son sermon, et il aspirait à recevoir au moins un excellent cigare.

— Ainsi, ajouta madame, mon mari a horreur de la fumée. Il trouve que seules les volutes de l'encens ont le droit d'atteindre ses narines !

— Ça va, Zaza ! Donnons un verre de lait à ce cher père, avant qu'il ne nous quitte... Le café, voyez-vous, cher père, c'est une invention du diable !

Le missionnaire qui s'attendait à déguster l'élixir de la région, but le lait qu'on lui offrait, et il s'en alla... sans faire d'action de grâces...

(Foyer Notre-Dame, décembre 1965.)

F. R.

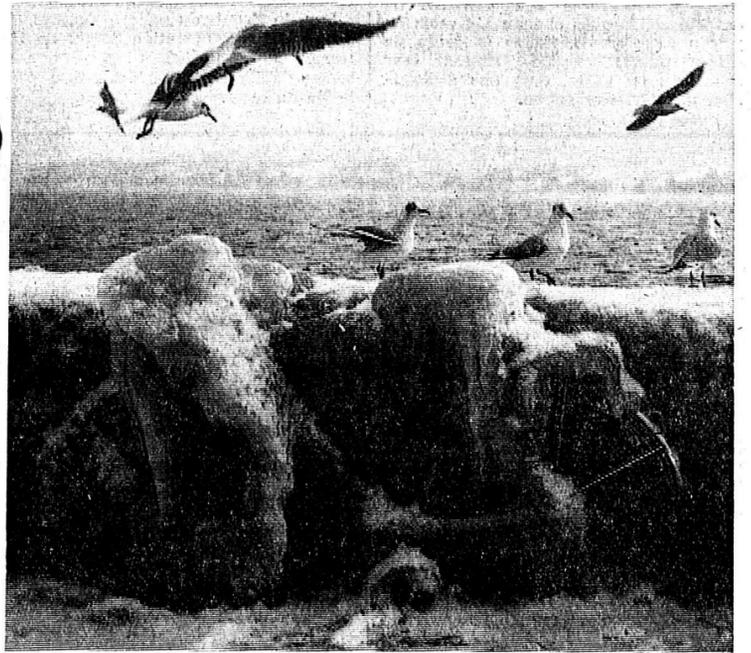
Froid rigoureux partout

BERNE — Le froid maintient son offensive sur toute la Suisse, des Alpes au Jura. Mardi matin, on notait -12,5 à Berne. Dans toutes les villes du Plateau, la température était inférieure à 0 de plusieurs degrés.

Dans le Jura, La Brévine enregistrait le record de toute la Suisse, soit -37,5, alors qu'il ne faisait que -12 à Saint-Cergue. Dans les Alpes, les plus basses températures ont été relevées à Saint-Moritz (-28), Andermatt (-22), Zermatt, Saas Fee et La Lenk (-21).

Dans les Alpes de la Suisse occidentale, Château-d'Oex annonçait -19, Gstaad -18, Leysin et Champéry -17, Montana-Crans et Verbier -15 et Villars -14.

Ne laissez pas trainer vos bicyclettes !



Pour ce vélo abandonné au bord du lac de Genève, une assurance contre le vol est maintenant superflue, et seules les mouettes de la rade peuvent encore se mettre en selle !

* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

Un DE GAULLE «à l'italienne» ?

Passé les vacances de Noël et Nouvel-An, l'activité politique a repris.

Le premier acte a été le Congrès national du parti social démocrate. Ce parti jouit en Italie d'un prestige qui dépasse de beaucoup son importance numérique au parlement (5% des sièges). Pourquoi cela ? D'abord parce qu'un social démocrate, M. G. Saragat, occupe la plus haute charge de l'Etat, la présidence de la république. Ensuite parce que les partis socialistes jouent un rôle politique considérable en Europe, notamment dans les pays nordiques, en Allemagne, en Autriche, en Belgique et en Grande-Bretagne.

déclaré que l'unification devait se faire au plus tôt, c'est-à-dire ces prochains mois.

Les socialistes maximalistes ne caressent pas les mêmes rêves. Ils souhaitent, eux aussi, la réunification, mais ils refusent de se laisser « social-démocratiser ». Plus concrètement, ils répugnent à rompre les liens qui les unissent depuis plus de vingt ans aux communistes dans les florissantes coopératives de la Romagne, dans la puissante C.G.T., dans maints conseils provinciaux et dans des centaines de juntes municipales.

C'est là — à côté de l'alliance atlantique et de la coopération européenne — un des points de friction, que les orateurs du Congrès social démocrate ont trop souvent éludé, pour s'abandonner à leurs projets d'avenir.

QUI NE SAIT SE TAIRE...

Second acte de la reprise : la discussion au parlement de la démission de M. Fanfani, ministre des Affaires étrangères, et des initiatives de M. La Pira, ancien maire de Florence, pour la pacification du Vietnam.

S'il a eu l'immense mérite de faire des démarches en vue de la cessation de la guerre au Vietnam, M. La Pira a eu le tort de ne pas observer une des normes essentielles de la diplomatie : la réserve, la discrétion, le silence. Habilement circonvenu par une femme journaliste, il s'est laissé aller à des propos imprudents et même désobligeants sur des personnalités de premier plan. Ce qu'il a dit, il pouvait le penser mais il ne devait pas le confier au rédacteur en chef d'un

hebdomadaire foncièrement hostile aux démocrates chrétiens. M. La Pira a eu le tort de céder aux impulsivités de son tempérament de feu. Il a eu la naïveté de croire en la parole d'un adversaire, à qui il faisait des confidences.

IL CHOISIT LA LIBERTE

Les imprudences de M. La Pira ont entraîné la démission de M. Fanfani, avec qui il était très lié.

Trois fois déjà, l'automne dernier, M. Fanfani avait donné sa démission. Chaque fois le président du Conseil refusa de l'accepter. Peut-être M. Fanfani n'a-t-il pas été trop fâché de « l'affaire La Pira », qui lui a enfin permis de se défaire honorablement de son portefeuille de ministre, accepté probablement malgré lui.

Pourquoi M. Fanfani choisit-il la liberté ? Initiateur de la politique d'ouverture à gauche, M. Fanfani ambitionne le fauteuil de chef du gouvernement. « Ote-toi de là que je m'y mette », semble-t-il dire au président Moro. Désengagé du gouvernement, M. Fanfani pourra manœuvrer plus librement. Déjà il a repris ses cours d'histoire de l'économie politique à l'Université de Rome. Gageons que d'ici quelques mois, il se présentera de nouveau sur la scène politique de l'Italie, non pas certes comme comparse, mais comme protagoniste. Il a trop de talents et trop d'ambition pour passer

Georges Huber

(VOIR LA SUITE EN PAGE 2)

Une affaire mystérieuse

COME. — La police de Côme, en collaboration avec la police de Zurich et l'Interpol, a ouvert une enquête sur la mort d'un ressortissant grec, disparu depuis cet été et qui aurait dû se rendre à Zurich pour y travailler. Il s'agit de M. Mihail Dragoudacis, né en 1928, à Drapas, marié, père de deux enfants et qui demeurait à Saint-Athanasias, en Grèce.

M. Dragoudacis désirait se rendre à Zurich et avait obtenu une place à l'administration de la ville. Il aurait dû entrer en service cet été encore et avait obtenu tous les papiers nécessaires pour s'établir en Suisse. Mais, pour des motifs que l'enquête s'efforcera d'établir, il n'est jamais arrivé dans la ville de la Limat. Le 15 décembre dernier, le consulat de Grèce,

à Zurich, demanda à la police de s'occuper de la disparition du ressortissant hellénique qui, depuis son départ de Grèce, n'avait plus donné de ses nouvelles à sa famille. Une enquête fut alors ouverte.

La police zuricoise demanda la collaboration de l'Interpol pour retrouver le disparu, et ce n'est que lundi que le cadavre du jeune homme a été retrouvé dans une villa inhabitée appartenant à la commune. Un gardien qui inspectait les vieux locaux de la villa découvrit, dans une pièce qui servait de dépôt, le cadavre du Grec. Selon les premiers résultats de l'enquête, il semble qu'il se soit suicidé en se coupant les veines et sa mort remonterait à plusieurs mois.

CE QUE PENSE L'AUTRE PARTIE
Ce sont ces perspectives d'avenir qui ont occupé le Congrès social démocrate. Les orateurs ont unanimement

DANS NOS CANTONS

Le Conseil fédéral décline une pétition relative à la surpopulation étrangère en Suisse

BERNE. — Se prononçant au sujet d'une pétition comprenant quatre postulats, lancée par l'action nationale contre la pénétration étrangère dans le peuple et le pays et dont le siège est à Winterthur, le Conseil fédéral indique qu'il ne peut entrer dans les vœux exprimés par cette pétition. Celle-ci signée par environ 38.000 citoyens suisses formule les requêtes suivantes : bloquer immédiatement l'entrée de la main-d'œuvre étrangère, réduire de 30% jusqu'au 1er août 1965 l'effectif des travailleurs étrangers, prolonger à 20 ans sans exception de

délai pour obtenir l'établissement et la naturalisation et enfin déclarer que, conformément à la réalité, la convention relative à la sécurité sociale avec l'Italie est une convention internationale de durée indéterminée et la soumettre au référendum.

Dans sa réponse publiée mardi, le Conseil fédéral déclare qu'il ne peut donner une suite favorable à cette pétition, mais qu'il poursuivra de son côté l'objectif de ramener l'effectif des étrangers à un niveau acceptable politiquement et économiquement.

Durée du travail et repos des conducteurs professionnels

BERNE. — Le Conseil fédéral a approuvé, dans sa séance de mardi, une nouvelle ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (ordonnance sur les chauffeurs) qui est appelée à remplacer l'ordonnance du 5 octobre 1962. La nouvelle ordonnance, qui entrera en vigueur le 1er février 1966, prévoit une durée maximum de la semaine de travail de cinquante heures et de cinquante-cinq heures pour les chauffeurs de taxis. Cette durée peut sans autorisation être dépassée de cinq heures au plus par semaine et de cent cinquante heures au plus par an s'il s'agit d'accomplir du travail supplémentaire. En outre, les dispositions sur le contrôle de la durée du travail et du repos ont subi des modifications en ce sens qu'on se fondera avant tout sur le tachygraphe dont sont munies les voitures automobiles.

Maîtres-chanteurs condamnés

PORRETRUY. — Le Tribunal correctionnel du district de Porrentruy vient de condamner deux habitants de Velfort — un chauffeur et un employé — qui, il y a quelque temps, avaient tenté de faire « chanter » un médecin de La Chaux-de-Fonds. Arrêtés et incarcérés à Porrentruy, ils ont été condamnés chacun à 4 mois de prison avec sursis, moins 45 jours de prison préventive. Le Tribunal leur a infligé, en outre, cinq ans d'expulsion du territoire suisse.

Une ruade mortelle

DELEMONT. — Le jeune Beat Burkhalter, âgé de 5 ans, dont la famille exploite la ferme de Préderrière, commune de Soule, s'est rendu, mardi matin, aux écuries avec son père. Alors que celui-ci travaillait à l'étable, le jeune Beat s'en alla rendre visite aux chevaux. Malheureusement, l'un d'entre eux, énervé par la présence de l'enfant lui décocha une ruade. L'infortuné atteint à la tempe gauche, tomba à côté du cheval, tué sur le coup.

Recul des livraisons de lait en décembre

BERNE. — Les livraisons de lait ont reculé en décembre dernier de 0,3%, soit de 5 000 q, pour atteindre un total de 1.563.000 q. On a enregistré en Suisse romande une augmentation de livraison de 8,6%, mais en Suisse allemande, une diminution de 2,4%. Comparé avec la moyenne des livraisons de décembre 1962-64, on constate une augmentation de 3,3%.

Les importations de légumes

BERNE. — L'obligation d'entreposage prise à l'égard des oignons importés est abrogée avec effet dès dimanche prochain. Ce même jour, l'importation d'oignons sera à nouveau autorisée (1re phase). 1 230 tonnes d'oignons ont été entreposés.

L'offre en betteraves à salade est toujours encore précaire si bien que des importations seront à nouveau autorisées dès mercredi (2e phase).

Sur le front du céleri-pommes, le contingent d'importation prévu de 500 tonnes a été utilisé, de sorte que le terme de l'importation est prévu pour la fin du mois.

Incendie à Davos

100 000 francs de dégâts

DAVOS. — Un incendie s'est déclaré, samedi soir, dans la dépendance de l'hôtel « Spinabad », à Davos-Glaris, lorsqu'on a tenté de faire fondre au chalumeau une conduite gelée. Les dégâts s'élèvent à au moins 100.000 francs. L'hôtel est le plus ancien de Davos. Il existait bien avant que le village ne devienne une station.

Un escroc arrêté

COIRE. — L'escroc Ferdinand Lutz, habitant Triesen (Liechtenstein) qui s'était évadé le 16 octobre dernier de la prison de Vaduz, a été arrêté le 14 janvier, à Fribourg. Il a été transféré, le 17 janvier, à la prison de Coire. Le procès aura lieu aux Grisons. Le montant des divers délits est de quelque 150.000 francs.

La plus heureuse mère du monde !

Lorsqu'elle fut certaine d'être enceinte (après de nombreux déboires dans ce domaine), elle décida que cet enfant, elle l'aurait à tout prix. Elle le voulait, il fallait qu'il arrive à terme. Alors, la grande aventure a commencé. Ce fut une épreuve de tous les jours, une longue, longue patience. Il fallut à la jeune femme une volonté inimaginable, un courage inouï. C'est le récit de cette extraordinaire aventure que la toute nouvelle maman raconte, dans « Bouquet » du 19 janvier. Quelle leçon de foi, d'optimisme, et quel humour aussi, chez cette femme merveilleuse dont tout le monde était certain qu'elle ne se relèverait jamais d'une maternité...

Au Service de l'aviation et de la défense contre avions

BERNE. — Le Conseil fédéral a nommé le colonel EMG Kurt de Wadenswil, jusqu'ici premier chef de section et officier instructeur, en qualité de chef de section IA du service de l'aviation et de la défense contre avions et d'officier instructeur, avec entrée en fonctions le 1er janvier 1966.

Le nouveau juge d'instruction spécial du Jura

PORRETRUY. — La Cour suprême du canton de Berne vient de nommer Me Edgar Chapuis greffier du Tribunal de district de Porrentruy, au poste de juge d'instruction spécial du Jura. Me Chapuis, qui est âgé de 33 ans, entrera en fonctions le 31 janvier.

Avant d'être greffier du Tribunal à Porrentruy le nouveau juge d'instruction avait été greffier de langue française à la Cour d'appel du canton de Berne.

Me Chapuis succède à Me Gabriel Boinay, nommé président du Tribunal de Porrentruy.

LES COURS DE LA BOURSE

	C. du 17	C. du 18		C. du 17	C. du 18			
GENEVE								
Amer. Eur. Sec.	120	120 1/2	Air Liquide	582	582			
Amer. Tel.	268	266 1/2	Banque de Paris	283.50	282			
Astra	1.90	1.80	Ciments Lafarge	321	322.50			
Bad. Anilin	496	485	Credit Com. France	146.20	145.50			
Bque Populaire	1570	1600	C. S. F.	198	205			
Crédit Suisse	2540	2570	Eso	274.90	275.80			
Cia Italo-Arg.	18 3/4	18	Française Pétroles	189.80	194.90			
Ciba port.	725	800	Machines Bull	160	159.20			
Ciba nom.	5775	5775	Michelin	880	893			
Du Pont	1048	1038	Péchiney	218.50	218			
Eastman Kodak	536	530	Rhône-Poulenc	275.50	276.50			
Ford	405	395	Saint-Gobain	180.10	183			
Farben Bayer	237	241	Ugine	280.50	280.50			
Garday	245	230						
General Elec.	510	506	FRANCFORT					
General Motors	444	455	A. E. G.	467	469			
Grand Passage	550	555	Bad. Anilin	451	450			
Hoechst Farben	545	534	Dresdner Bank	445	440			
Inst. Physique port.	560	585	Farben Mayer	367	370			
Int. Business Mach.	2155	2145	Höchster Farb.	500	499 1/2			
Italo-Suisse	230	248	Kaufhof	553	552			
Kennecott Copper	577	579	Mannesmann	179 1/2	177			
Machines Bull	144 1/2	140	R. W. E.	450	452			
Mannesmann	200	191	Siemens	505 3/4	510			
Montecatini	13.40	13.40	Thyssen	171 1/2	170 1/2			
Nestlé port.	2850	2905	Volkswagen	485	488			
Nestlé nom.	1840	1870						
Olivetti	22.15	22.75	MILAN					
Péchiney	196	193	Assle. Generali	104 900	103 400			
Pennsylvania R.R.	299	297	Edison	2968	2928			
Philips	142 1/2	147 1/2	Flat	2460	2427			
Raffinerie Rhône	85	84	Finsider	928 1/2	935			
Royal Dutch	185 1/2	187 1/2	Italcementi	17 000	17 090			
Sandoz	5550	5675	La Rinascente	385	390			
Schappe	141	145	Montecatini	1874	1845			
Sécheron port.	395	410	Olivetti	3170	3188			
Sté Bque Suisse	2375	2370	Pirelli	3801	3882			
Sodec	130	130 1/2	Snia Viscosa	4700	4610			
Sopafin	465	470						
Standard Oil N. J.	261	364	COURS DES BILLETS					
Swissair	560	570		Achat	Vente			
Thyssen A.	190	190	Allemagne	109 —	107 —			
Unilever	134	133	Angleterre	12.20	12.05			
Union Bques Suisses	2950	2975	Autriche	16.85	16.60			
U. S. Steel	229 1/2	230	Belgique	8.75	8.55			
Zyma	1475	1460	Canada	4.04	3.99			
			Espagne	7.30	7.05			
			Etats-Unis	4.34	4.31 1/2			
			France	89 —	87.50			
			Italie	—70	—68			

	5330	5390
Aluminium Suisse	5330	5390
Billy	1450	1445
Brown Boveri	1840	1860
Elektrowatt	1625	1655
Fischer	1460	1450
Gelgy port.	8950	9200
Gelgy nom.	3915	3920
Hero Lenzbourg	5450	5575
Interhandel	4555	4610
Jelmoll	1200	1205
Lonza	1075	1140
Motor Columbus	1250	1285
Nestlé port.	2875	2915
Nestlé nom.	1850	1875
Réassurance	1935	1950
Sandoz	5675	5725
Saurer	1430	1460
Sulzer	3110	3110

	Achat	Vente
Allemagne	109 —	107 —
Angleterre	12.20	12.05
Autriche	16.85	16.60
Belgique	8.75	8.55
Canada	4.04	3.99
Espagne	7.30	7.05
Etats-Unis	4.34	4.31 1/2
France	89 —	87.50
Italie	—70	—68

Cours obligement communiqués par la banque Troillet & Cie, S. A., Martigny et Genève.

24 heures de la vie du monde

★ **LE DANGER D'UN NOUVEAU CONFLIT DE MEDECINS EN BELGIQUE** — Un nouveau danger de grève des médecins vient d'apparaître en Belgique. Le conflit est suscité par une décision de la Société des médecins belges d'augmenter unilatéralement de 25 pour cent leurs honoraires. Le Gouvernement a exprimé l'avis que cette décision violait l'accord réalisé après la première grève.

★ **ETATS-UNIS : 532 MILLIARDS DE CIGARETTES** — Les Américains fument plus que jamais. En 1965, ils ont fumé 532 milliards de cigarettes, soit quatre pour cent de plus qu'en 1964.

★ **L'EMIGRATION CUBAINE AUX ETATS-UNIS** — Depuis la signature de l'accord américano-cubain, 5000 ressortissants cubains ont quitté leur pays pour venir aux Etats-Unis.

★ **REGLEMENT DE LA QUESTION DES DETENUS POLITIQUES EN GRECE** — Le projet de loi portant règlement de la question des détenus politiques, déposé par le Gouvernement, concerne 96 détenus au total, dont huit femmes.

★ **UNE GREVE EN ITALIE** — Une grève de 24 heures des métallurgistes des entreprises publiques — contrôlées par l'I.R.I. (Institut pour la reconstruction industrielle) et par l'E.N.I. (Office national des hydrocarbures) — est en cours sur l'ensemble du territoire italien.

★ **MORT DE L'EDITEUR GARNIER** — On annonce le décès dans sa 81ème année de M. Auguste-Pierre Garnier, qui dirigea jusqu'en 1959 la maison d'édition du même nom, l'une des plus connues de Paris.

★ **LE MINISTRE RHODESIEN DE LA JUSTICE A LONDRES** — Le ministre de la justice de Rhodésie, sir Hugh Beadle, est arrivé à Londres pour s'entretenir de la crise rhodésienne avec les dirigeants britanniques.

★ **PRISES DE POSITION EN FAVEUR DE MADAME GHANDI** — L'élection à la tête du gouvernement indien de Mme Indira Gandhi, mercredi aux assises des parlementaires du parti du Congrès, paraît maintenant définitivement assurée.

★ **PANIQUE PARMIS LES DESEUVRES A LEOPOLDVILLE** — La panique règne parmi les quelques dizaines de milliers de provinciaux qui se sont installés à Léopoldville en n'y travaillant que peu ou pas du tout : le ministère de l'Intérieur a décidé de les renvoyer chez eux avant le 31 janvier, « cultiver la terre ».

★ **M. ERICH MENDE EN FAVEUR D'UN NOUVEAU SYSTEME D'ALLIANCE** — Le vice-chancelier allemand Erich Mende a demandé un nouveau système d'alliance offrant une sécurité à l'Allemagne et à ses voisins occidentaux et orientaux en cas de réunification.

★ **CONDAMNATION D'UN COMMUNISTE FRANÇAIS A MADRID** — Le Français Bernard Riguet, 37 ans, membre du parti communiste français, a été condamné à Madrid à deux ans de prison et 25 000 pesetas d'amende (2050 francs) pour propagande illégale.

★ **BLINDES CONTRE ETUDIANTS A DJAKARTA** — A Djakarta, on a dû faire appel à des blindés lorsque des étudiants ont manifesté contre des augmentations des prix en dépit d'une interdiction.

★ **COLLISION DE DEUX TRAINS EN HONGRIE** — Deux trains sont entrés en collision près de Nagyatad, dans le sud-ouest de la Hongrie. 28 personnes ont été blessées, dont 6 grièvement.

Finale du concours « Dimitri Mitropoulos » Médaille d'or à une Suisse

NEW YORK. — La finale du concours « Dimitri Mitropoulos » pour jeunes chefs d'orchestre, organisé par la Fédération philanthropique israélite de New York, a eu lieu lundi soir au Carnegie Hall.

Le jury composé de musiciens américains et étrangers et présidé par M. Léonard Bernstein, de l'Orchestre philharmonique de New York a attribué la médaille d'or à MM. Alain Lombard (France), Walter Gillesen (Allemagne) et Juan Pablo Izquierdo (Chili) ainsi qu'à Mlle Sylvia Caduff (Suisse). Les quatre lauréats reçoivent chacun 5000 dollars. Trois d'entre eux seront nommés chefs d'orchestre adjoint de l'Orchestre symphonique national de Washington.

La médaille d'argent plus 2500 dollars a été attribuée à M. Theo Alcantarilla (Espagne) — la médaille de bronze plus 1000 dollars à M. Zdenek Macal (Tchécoslovaquie) — la médaille de bronze plus 750 dollars à M. Taijiri Iimori (Japon).

Les lauréats avaient été sélectionnés au cours de demi-finales parmi 34 candidats appartenant à 18 nations.

LETTRE DE ROME

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

le reste de sa carrière comme simple député et comme professeur d'université. La présidence de la XXe session de l'O.N.U. lui a frayé la voie à d'autres présidences.

UN DE GAULLE ITALIEN ?

Les événements politiques intéressent-ils fort l'opinion publique italienne? On inclinerait à donner une réponse positive, si l'on s'en tenait à l'ampleur des informations de la radio et de la télévision. Elles ont — pour ne citer qu'un exemple — fait mousser considérablement les récentes assises social démocrates. Elles parlent des déplacements, rencontres, audiences, discours et propos du chef de l'Etat avec une fréquence et une ampleur qui agacent des quotidiens libéraux comme « Il corriere della sera » ou des hebdomadaires catholiques comme « Orizzonti ».

C'est que la radio et la télévision italiennes sont fortement politisées. Elles infléchissent l'information au gré de la coalition au pouvoir. Les discours de Paul VI n'échappent pas à cette censure. Il est telle déclaration du pape qu'on passera sous silence, parce que jugée « inopportune », tandis que — poudre jetée aux yeux des naifs — on s'étendra longuement sur d'autres déclarations, estimées inoffensives.

Non, malgré l'importance que leur donne l'information officielle, la politique intéresse peu les Italiens. Les discours des politiciens ont blasé le public. Il y a eu tant de promesses, et si peu de fidélité aux promesses! M. Moro, chef du gouvernement, s'obstine à exalter « le progrès démocratique » réalisé ces dernières années, alors que le coût de la vie n'a cessé d'augmenter — il est vrai un peu moins en 1965, que les années précédentes.

Le peuple semble se désintéresser de plus en plus de la politique. On peut se demander si un De Gaulle « à l'italienne » ne serait pas accueilli avec joie par de larges secteurs de l'opinion publique.

Il y a dix ans, la question eût fait sourire. Aujourd'hui, elle ne manque pas d'actualité. Tel ambassadeur me disait naguère que tôt ou tard l'Italie aurait son De Gaulle et il me citait ses nom et prénom : Amintore Fanfani.

Georges HUBER

Le texte du « Notre Père » commun à tous les chrétiens de langue française

LAUSANNE. — La traduction unique du « Notre Père » qui sera commune à tous les catholiques, orthodoxes et protestants d'expression française vient d'être adoptée en France. Du côté catholique, la décision a été prise par le Siège apostolique et le texte entrera en usage dans la messe à Pâques. Du côté protestant, la ratification sera demandée aux synodes de 1966. Il s'agit d'un bel acte d'œcuménisme à la veille de la semaine de prière pour l'unité. Voici le texte définitif de cette nouvelle version :

NOTRE PERE QUI ES AUX CIEUX, QUE TON NOM SOIT SANCTIFIE, QUE TON REGNE VIENNE, QUE TA VOLONTE SOIT FAITE SUR LA TERRE COMME AU CIEL. DONNE NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN DE CE JOUR, PARDONNE-NOUS NOS OFFENSES. [COMME NOUS PARDONNONS AUSSI A CEUX QUI NOUS ONT OFFENSE, ET NE NOUS SOUMETS PAS A LA TENTATION, MAIS DELIVRE-NOUS DU MAL.

Les catholiques de rite latin ajoutent au « Notre Père » « Amen ». Les chrétiens d'orient et les protestants conservent les conclusions qui leur sont propres. On notera du côté catholique la réapparition du tutoiement qui fut d'un usage commun dans le « Notre Père » jusqu'au XVIIe siècle.

L'ŒCUMENISME à l'heure du Concile

Après le Concile : la tâche du peuple de Dieu

Interview du chanoine F. Boillat, expert conciliaire

L'année dernière, dans une série d'interviews, le chanoine Boillat avait commenté pour les lecteurs de ce journal les travaux des pères conciliaires réunis à Rome. Aujourd'hui, l'aula de Saint-Pierre est envahie à nouveau par les fidèles. C'est un peu l'image de ce qui se passe désormais dans l'Eglise. Ce sont les fidèles, c'est le peuple de Dieu qui maintenant a la tâche, avec ses pasteurs, de continuer le Concile. L'orientation et l'impulsion nouvelle élaborée par les pères doit passer à travers le peuple chrétien. C'est la raison d'être de cette série d'interviews auxquels le chanoine Boillat a bien voulu se prêter, et nous l'en remercions vivement. Nous allons consacrer cette première interview à l'œcuménisme, puisque la Semaine de l'unité est au centre actuellement de nos préoccupations.

— Pouvez-vous, monsieur le chanoine, nous montrer comment le Concile peut apporter une lumière nouvelle sur cette semaine de l'Unité ?

— L'important, c'est de renouveler notre mentalité au sujet du protestantisme. La vision que nous en avons nous a été donnée par la Réforme catholique, elle entretient la méfiance. Le Concile Vatican II met fin à cette période et ouvre une recherche d'un style nouveau, et même d'un nouveau vocabulaire.

— Pouvez-vous citer un cas illustrant ce changement de mentalité ?

— C'est une manie d'inquisiteurs, qui nous met à l'affût des erreurs et des hérésies, au lieu de voir surtout le bien chez les autres, ce qu'il y a de vrai dans le protestantisme. Le Concile de Vatican II nous donne l'exemple : il n'a pas porté d'anathème. Nous devons adopter la manière de penser et de sentir du décret sur l'œcuménisme et de la déclaration sur les religions non-chrétiennes. C'est là un changement de mentalité. Il faut voir dans le protestantisme autre chose que des erreurs.

— Certains ne vont-ils pas voir là un danger de confusionnisme, de doctrine vague et sans dogme, car les anathèmes sont nécessaires pour éviter les déviations ?

— Ce qu'il faut souligner, c'est que la recherche de la vérité conduit au but plus sûrement que la condamnation. C'est tout de même plus facile de téléphoner en indiquant le bon numéro qu'en écartant tous les mauvais ! Ce n'est pas en répétant : « Vous avez tort » que l'on fait avancer beaucoup le problème. Il est beaucoup plus évangélique de voir chez les autres ce qu'il y a de vrai que de toujours voir ce qu'il y a de faux !

— Vous ne pouvez tout de même pas écarter le dogme selon lequel l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique trouve sa plénitude dans la communion de toutes les Eglises avec le successeur de Pierre ?

— Sans doute, mais justement après Vatican II, il ne faut plus mettre l'accent fort sur l'organisation de l'Eglise, il faut le mettre sur son existence, c'est-à-dire sur l'existence du Peuple de Dieu. Depuis le XVIIe siècle, on a mis l'accent sur la structure, sur l'organisation de l'Eglise, à la façon de Bellarmin. Or ce qu'il y a de plus profond, c'est que l'Eglise est d'abord la communauté de ceux qui croient, qui espèrent et qui aiment dans le Christ, c'est le rassemblement opéré par la foi et le baptême, c'est la présence du Saint-Esprit.

— N'est-ce pas là une vision spécifiquement protestante ?

— Certes, la Réforme protestante a insisté sur cet aspect fondamental, tandis que la Réforme catholique mettait l'accent sur la hiérarchie. Il n'y a pas là des choses inconciliables. Aussi, Vatican II n'a-t-il pas craint de parler de l'existence de la Communauté chrétienne et du Peuple de Dieu en première place. La hiérarchie est tirée de ce peuple, il faut d'abord être baptisé avant d'être ordonné prêtre ou évêque.

— Le peuple de Dieu, n'est-il pas celui qui possède la vraie foi en Dieu ?

— Vous avez raison d'insister sur la vraie foi. Celle-ci s'écroule dès que nous doutons de sa vérité. La foi est un absolu. Ce serait une fausse vision de Vatican II de croire qu'il néglige cet aspect. Mais il faut se rappeler que l'expression de la vraie foi reste infiniment en deçà de la réalité divine, et qu'aucune Eglise n'en a fini de connaître cette réalité. Nos expressions de foi, nos articles de foi, ce n'est pas la vision de Dieu, ce sont des approches obscures de la vérité, approches absolument valables, nécessaires, mais qui restent inadéquates, et il faut y insister.

— Du moins l'Eglise catholique possède avec certitude les expressions authentiques de la vérité révélée ?

— L'Eglise reçoit la vérité comme un dépôt, mais elle ne la possède pas, elle n'est pas « propriétaire » de la vérité. Elle est bien loin de tout savoir. Elle demeure en recherche jusqu'à la fin. Elle se débat souvent dans l'obscurité. Pensez, par exemple, au problème actuel de la régulation des naissances. Il ne faut pas se repré-

senter les choses comme si l'Eglise avait les réponses toutes prêtes dans un tiroir. L'Eglise doit chercher. Le pape lui-même doit chercher. Parce que l'Eglise reste profondément humaine dans ce qu'elle a de plus divin. L'Eglise reste humaine, et par conséquent, elle est en recherche, même dans l'ordre de la Révélation. La réalité est infiniment plus grande que tout ce que nous pouvons en penser. Et c'est précisément dans cette recherche de toutes les Eglises que se trouve la possibilité de l'unité des chrétiens.

— Pensez-vous qu'un certain sentiment d'incomplétude dans la foi est nécessaire pour que les chrétiens puissent un jour retrouver l'unité ?

— Assurément ! La foi implique simultanément des sentiments d'incomplétude et de certitude. Elle est une tension entre le vide et le plein. Le vide de toutes les évidences humaines, et le plein de la lumière infinie. Comme il est dit dans l'épître aux Hébreux : « La foi est la garantie des biens que l'on espère, la preuve des réalités qu'on ne voit pas ». Une garantie, une preuve, donc une certitude. Des biens que l'on espère, des réalités que l'on ne voit pas encore, donc une incomplétude.

— Au fond, vous voulez dire que l'œcuménisme demande à chaque Eglise de transformer son jugement et de sentir le besoin qu'elle a des autres pour manifester la plénitude visible du Peuple de Dieu ?

— Ce n'est pas en effet l'idée de puissance qui peut réunir les Eglises, mais bien celle de faiblesse, de pauvreté et d'humilité. Personnellement, je n'aime pas l'insistance qu'on met à souligner le prestige de l'Eglise de Rome. Certes, nous devons nous réjouir des services que les voyages de Paul VI, par exemple, peuvent rendre à la paix du monde, mais ce n'est là qu'un aspect secondaire de l'Eglise. Ce n'est pas en termes de puissance que l'on doit caractériser l'Eglise. C'est là souvent une conception mondaine. L'Eglise est quelque chose de beaucoup plus profond qu'une puissance à la manière de ce monde.

— Nous aurons certainement l'occasion de l'approfondir et de le préciser dans une prochaine interview.

(Interview recueillie, Georges Schindelholtz)

Eglises d'Amérique (7) MISSION FRANCISCANE DE CARMEL



Cette mission est, certainement, la plus belle des sept principales églises franciscaines réparties le long d'« El Camino Real », en Californie. Elles ont été édifiées par les missionnaires franciscains, aidés des Indiens convertis au catholicisme, dès la fin du XVIIe siècle et jusqu'en 1776.

Ce couvent est situé dans une des plus belles régions de la Californie. La ville de Carmel est, sans aucun doute, la plus typique de la côte du Pacifique, c'est aussi le centre artistique et littéraire de l'Etat. Sa mission est réputée pour sa beauté. Vue depuis le porche d'entrée, en forme de voûte, le monument apparaît dans toute sa magnificence. Il n'a subi aucune transformation, ni importante rénovation, depuis sa construction. Les murs du sanctuaire sont de couleur rose ; les cellules du cloître ont les murs blanchis à la chaux. Dans la crypte et sous l'autel repose le père Junipero Serra, O.F.M., qui fit construire six de ces missions réparties entre Santa Barbara et San Francisco. On prétend, même, que le premier couvent de religieuses, aux Etats-Unis, fut un carmel d'où le nom de cette mission et de la ville. (Photographie L. Closuit.)

CHRONIQUE DU TRIBUNAL FEDERAL

Responsabilité du passager d'un conducteur pris de boisson

Dernièrement, le Tribunal fédéral a posé quelques principes intéressants en ce qui concerne la responsabilité du passager qui accepte de prendre place dans une voiture dont le conducteur est pris de boisson.

Deux habitants d'une ville valaisanne, X et Z se rendirent, dans la voiture de ce dernier, un après-midi à Genève pour y visiter le salon de l'Auto, où ils consommèrent des boissons alcooliques. Ils en consommèrent également, sur la route du retour, dans un établissement public où ils s'arrêtèrent pour prendre un repas et passer une partie de la soirée. Ils en repartirent peu avant minuit et, à quelques kilomètres de là, Z perdit la maîtrise de son véhicule dans un virage. La machine vint s'emboutir contre un arbre. Ses deux occupants furent éjectés et grièvement blessés. X est décédé 3 jours plus tard. Il était marié et père de deux fillettes de 4 et 6 ans. L'analyse du sang prélevé deux heures après l'accident révéla une teneur en alcool de 1,85 g.‰.

Le Tribunal pénal compétent a condamné Z à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans et 2000 francs d'amende pour homicide par imprudence, conduite d'un véhicule automobile en étant pris de boisson, vitesse excessive et perte de maîtrise de son véhicule. Le Tribunal civil a admis partiellement la demande d'indemnités présentée par Mme X pour elle et pour ses deux filles à l'encontre de Z et de son assurance en responsabilité civile. Il considéra en fait que l'absence de réaction du conducteur Z s'expliquait par une euphorie due à l'influence de l'alcool. Il retint une faute grave à la charge dudit conducteur. Il considéra que X était transporté gratuitement et par complaisance, mais renonça à réduire l'indemnité pour ce motif. En revanche, il opéra une réduction de 20 % fondée sur la faute concomitante de la victime. En outre, il diminua de 25 % l'indemnité pour perte de soutien allouée à la veuve, en raison des chances de remariage.

Z et son assurance ont saisi le Tribunal fédéral en soutenant notamment que les juges de première instance n'avaient pas suffisamment tenu compte de la faute concomitante de la victime. Selon une jurisprudence établie sous l'empire de l'ancienne loi sur la circulation automobile, mais qui conserve toute sa valeur dans le cadre de la nouvelle loi sur la circulation routière, le Tribunal a déjà jugé, à propos de la faute concomitante de la victime, qu'en principe, le risque inhérent à l'emploi d'un véhicule à moteur est supporté par le détenteur. A moins de motifs particuliers, il ne saurait être mis même partiellement à la charge du passager ou, s'il est décédé, des survivants. Il en va différemment lorsque le risque normal est aggravé par des circonstances spéciales, telles que l'influence de la boisson ou le surmenage du conducteur, voire les aptitudes déficientes de celui-ci ; dans ce cas, le passager qui connaissait ou qui aurait dû connaître, en usant d'une attention suffisante, le risque accru et qui néanmoins prend place dans le véhicule, verra ses prétentions réduites en raison de sa faute concomitante. Cette réduction consciemment à un danger excédant la mesure ordinaire, assume au moins en partie le risque d'accident.

Dans le cas qui nous occupe ici, Z a conduit sa voiture alors qu'il était sous l'influence de l'alcool. L'analyse de son sang a révélé une alcoolémie de 1,85 g.‰. Une telle concentration d'alcool dépasse largement la limite de 0,80 g.‰ à partir de laquelle la Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral a admis dans sa dernière jurisprudence qu'un conducteur est pris de boisson au sens de l'article 91, alinéa 1, de la loi, sur la circulation routière indépendamment de son accoutumance à l'alcool et même si d'autres circonstances ne manifestent pas son état. En outre Z a roulé à une allure exagérée, au mé-

pris d'une limitation de vitesse. Il a finalement perdu la maîtrise de son véhicule. Il a commis de la sorte une faute grave qu'il s'ajoute à sa responsabilité causale de détenteur d'un véhicule à moteur.

De son côté, X avait accompagné Z durant tout l'après-midi et consommé les mêmes boissons que lui. Il savait par conséquent que son compagnon ne pouvait tenir le volant sans danger. Peu importe que le passager ne fut pas lui-même automobiliste. Le public en général est suffisamment informé aujourd'hui des risques que l'alcool fait courir aux usagers de la route. Z avait bu une quantité d'alcool trop importante pour conduire un véhicule à moteur avec sécurité. Que son état ne fut prétendument pas apparent, cela ne saurait excuser l'imprudence du passager X. Le jugement de première instance ne constatant pas que X fut ivre, force est d'admettre qu'il était de sang-froid. Il devait alors se rendre compte de l'inaptitude de Z à conduire.

En l'accompagnant néanmoins dans sa voiture sitôt après avoir bu deux whiskies, X a assumé le risque d'un accident. On pourrait même lui reprocher d'avoir commis une faute qui a contribué à causer le sinistre. En effet, il n'a pas cherché à dissuader son ami de boire, ni tenté, sachant ce qu'il avait bu, de l'empêcher de reprendre le volant. La faute de X apparaît dès lors elle aussi comme grave.

Dans des affaires précédentes, en appréciant les fautes respectives du conducteur et du passager, le Tribunal fédéral a opéré une réduction maximale de 50 % dans deux affaires où le passager s'était confié à un conducteur d'automobile ivre, malgré les avertissements de tiers et où un passager avait incité un mécanicien de garage à faire une course en voiture, avec tournée d'auberges, en sachant qu'il n'avait pas de permis de conduire.

Plus généralement, le Tribunal fédéral a opéré des réductions s'élevant à un quart ou à un tiers lorsque la faute du passager n'a pas été particulièrement grave, soit qu'il se soit confié à un conducteur accablé d'une extrême fatigue, soit qu'il se fasse transporter par un automobiliste sous l'influence de l'alcool.

Aussi il a estimé que, dans la présente affaire, la réduction de 20 % opérée par l'autorité de première instance ne tenait pas suffisamment compte de toutes les circonstances. Si la faute supplémentaire du détenteur Z, responsable causal, est très grave, celle du passager X est grave elle aussi. Dans ces conditions, le Tribunal fédéral a jugé que l'indemnité allouée aux survivants (Mme X et ses filles) devait être réduite dans la proportion d'un tiers (33 1/3 %). C'est dans ce sens que, sur ce point, il a admis le recours et réformé le jugement attaqué. (Arrêt du Tribunal fédéral du 25 juin 1965.)

TAPIS

à prix réduits pendant notre

VENTE AU RABAIS

autorisée du 15 au 28 janvier 1966

Lynedjian

Bas rue de Bourg 7

Lausanne

P 191 L

LA VERITABLE PAELA VALENCIENNE

se déguste à l'hôtel-restaurant Central - MARTIGNY - Téléphone (026) 2 11 84

COBAYE DU CIEL

37

Luc BARSAC

Le bruit devint plus insistant. Il passa la tête au-dessus de la baie et fouilla l'obscurité environnante. C'est au moment où il se résignait à regagner sa voiture qu'il s'écrôla sans un bruit, assommé par le coup de crosse que l'Américain Peter Brake lui avait asséné sur le sommet du crâne.

Le géant émergea de la nuit, suivi du pilote également armé. En un tournemain, ils fouillèrent l'homme.

Son nom eut le don de laisser glisser un sifflement d'étonnement entre les lèvres de l'agent américain. Il remit les papiers à leur place et, à voix basse, s'adressa à Jean :

— C'est maintenant que nous devons jouer serré. Vous n'avez pas l'habitude de ce genre de sport, et je vais entrer le premier. Restez debout, près de la porte, collé au mur. Si quelqu'un quitte la maison, n'hésitez pas à frapper comme j'ai fait pour celui-là. Je vous appellerai dès que la situation sera nette.

Bon gré, mal gré, le pilote obéit. La façon dont l'Américain avait agi jusqu'à maintenant prouvait que le gérant blond connaissait son métier.

Un bruit de voix les stoppa net. Retenant leurs souffles, ils virent un homme sortir, sans se presser, et descendre doucement les marches. La même crosse qui avait endormi son collègue le le cueillit à froid avec la même efficacité.

L'agent américain eut un rire à peine perceptible. Il sauta les marches, sans bruit, et par la porte entrebâillée, risqua un coup d'œil. Voyant que la pièce ne renfermait que deux hommes en train de compter un tas de billets, il la poussa violemment du pied et surgit devant les occupants sidérés.

En hommes disciplinés, ils levèrent les mains, sans geste superflu.

— Qui êtes-vous ? bégaya Antonio, craignant une manœuvre de dernière minute émanant du Russe, pour reprendre son fric en douce.

L'agent soviétique avait parfaitement reconnu le visiteur. Le hasard les avait déjà fait rencontrer, au cours d'une affaire qui avait eu un certain retentissement dans les milieux du contre-espionnage.

Il ricana, en baissant les bras, mais en ayant soin de poser ses mains sur la table :

— Vous arrivez trop tard, mon cher Brake. Si vous étiez persuadé de tirer des confidences de notre prisonnier évadé, vous pouvez en faire votre deuil. Il lui est arrivé un accident fâcheux et... comme les morts ne parlent pas !

Le sourire de l'agent américain était devenu glacial. Il fixa l'homme dans les yeux :

— C'est vous qui vous êtes fait rouler comme un bleu, mon cher Kosloff, lança-t-il persifleur. Le véritable Jean Dubos vit, il est même en parfaite santé et j'ai eu le plaisir d'apprendre des tas de choses qui m'ont intéressé au maximum.

Au bout de la table Antonio était devenu livide.

Le pilote surgit derrière l'Américain. Il avait parfaitement entendu les dernières paroles du Russe et la mort de son frère l'avait sonné comme un coup de matraque.

Il était demeuré, quelques secondes, adossé au mur, impuissant à se ressaisir, et, tout à coup, il sentit monter en lui une rage sans nom. Les yeux fous, l'air hagard, il fonça par la porte de la cave restée ouverte. Il contempla le cadavre de Bob et deux grosses larmes, qu'il ne chercha pas à retenir, coulèrent de ses yeux.

Quatre à quatre, il remonta, tenant toujours dans sa main le pistolet de feu Le Chauve.

Antonio, voyant cet homme à bout de nerfs, comprit que sa vie était fichue. Il cria, en lorgnant le canon de l'arme avec effroi : — Non, non, ce n'est pas moi ! Arrêtez-le... et, prenant les autres à témoin, mais arrêtez-le, voyons !

Peter Brake ne bougeait pas. Il était resté campé sur ses longues jambes et suivait le développement du drame, sans intervenir.

Au moment où Antonio sauta de sa chaise, comme une bête traquée, Jean pressa sur la détente. Une fois, deux fois, puis trois... et tout le chargeur y passa.

Subitement, la colère du pilote tomba. Il se laissa choir sur un fauteuil et, la tête dans ses mains, demeura prostré sans réaction aucune.

Le Russe ramassa les billets qu'il remit dans sa sacoche et, de fort méchante humeur, s'adressa à l'Américain :

— Alors, M. Brake, vous comptez me kidnapper ou vous préférez me démolir sur place ?

Le géant blond s'approcha du gros Russe et le soulagea presqu'automatiquement resté dans son pardessus. Il lui fit signe de passer dans la pièce à côté :

— Je ne pense pas que vous ayez envie de vous vanter de votre échec, à qui que ce soit, dit-il. Aujourd'hui, c'est moi qui gagne et je ne suis pas de la même trempe que votre tueur à gages. J'espère qu'à l'occasion vous saurez vous en souvenir. Entrez là, vos hommes vous délivreront, lorsque le sommeil les aura quittés.

D'un coup sec, il referma la porte et donna un tour de clé en la laissant sur la serrure.

Revenu dans la pièce, où Jean était demeuré enfoui dans son fauteuil, il lança :

— Savez-vous, mon vieux. Ce n'est pas le moment de flancher. Vous avez tué un homme qui ne valait pas cher et, à votre place, ça ne m'empêcherait pas de dormir !

Le pilote s'arracha pesamment de son siège. Regardant le cadavre d'Antonio, il murmura en passant une main sur son front moite :

— Ce n'est pas pour ce salaud que mes nerfs ont lâché. A cause de moi, mon frère est mort... Et ma femme va apprendre, pour la deuxième fois, qu'elle est veuve. Cette idée m'est insupportable !

(A suivre.)

PHIL la fusée



Copr. by Cosmopress

Janv. 19

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.

Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital : tél. 2 43 01.

Pharmacie de service. — Pharmacie de la Poste, tél. 2 15 79.

Ambulance de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59.

Maison des jeunes. — Foyer pour tous, Frattoni ; ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. v., divers jeux de table, échecs. Entrée libre, sans obligation de consommer Salle pour réunions.

Pour les jeunes. — Arc-en-Ciel, rue de Lauzanne 52. — Le rendez-vous des jeunes. Ouvert tous les jours jusqu'à 23 h. Divers jeux de table, salle de ping-pong. Ambiance sympathique. Sans obligation de consommer.

Conservatoire cantonal. — Dès mardi 4 janvier, cours de chant grégorien gratuits, tous les jours A 9 h. paléographie A 18 h., pratique : l'âme du chant liturgique, par la révérende mère Marie-Elisabeth.

Université populaire. — Psychologie : M. Jacques Dubosson, à 18 h. 15, à la salle du Casino. — Sainte Bible : chañoine Delavy, à 20 h. 15, à la salle du Casino.

Patinatoire. — 13 h. à 14 h. : hockey écoliers ; 18 h. 30 à 20 h. 15 : HC Sion (I) ; 20 h. 40 : HC Sion (gardiens) sur un quart de la patinoire.

Paroisse de Saint-Guérin. — Mercredi 19 janvier, en paroisse : messes à 6 h. 45 et 20 h. — Jeudi, 20, en paroisse : messes à 6 h. 45 et 20 h. — Vendredi, en paroisse : messes à 6 h. 45 et 18 h. 45 (heures habituelles). — Samedi, en paroisse : messes à 6 h. 45 et 20 h. — A la chapelle de Château-neuf-Sion. — Messes : mercredi 19 janvier, à 10 h. 45 et jeudi 20. Le soir, à 19 h.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 28 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Bolsard, tél. 2 27 96.

Patinatoire. — 9 h. : écoles et patinage ; 11 h. 30 : patinage ; 13 h. 30 : patinage ; 18 h. : entraînement novices ; 19 h. : entraînement 1re HCM ; 20 h. 30 : entraînement Charrat.

SAINT-MAURICE

Cinéma Rozu. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67, ou (025) 3 62 21, ou (025) 3 62 12.

Samaritains. — Cours de soins aux blessés les mardis et vendredis, à 20 h.

C. A. S. — Groupe de Saint-Maurice. — Course à skis Porte du Soleil-Savoire, le 23 janvier.

MONTHEY

Montheolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Piazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Nous payons

5 3/4%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.

Talstrasse 82, 8001 Zürich Tél. (051) 27 92 93



Stampo

Stampo S.A. Av. du Midi 8 SION 2 50 55

Seule fabrique valaisanne de timbres en caoutchouc

Exécution très soignée — Livraison rapide

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.00 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash.

9.05 A votre service. 11.00 Miroir-flash. 11.00 Miroir-flash.

11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire.

12.45 Informations. 12.55 Oliver Twist. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans parole... ou presque. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi.

15.00 Miroir-flash. 15.20 Réalités. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash.

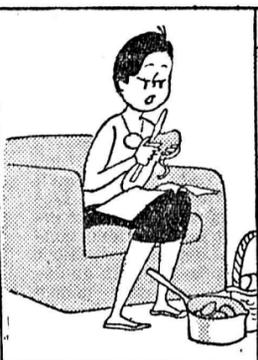
17.05 Les trésors de notre discothèque. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Livret à domicile. 20.00 Magazine 66. 20.20 Ce soir nous écouterons. 20.30 L'Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Au pays du blues et du gospel. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Oliver Twist. 20.30 L'Université radiophonique internationale. 21.30 Les sentiers de la poésie. 22.00 Paris sur Seine. 22.30 Sleepy time jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Vient de paraître. 6.50 Pour un jour nouveau. 7.00 Informations. 7.10 Chants et danses populaires scandinaves. 7.25 Chronique agricole. 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Scènes pittoresques de Massenet et Barbeviand. 9.00 Informations. 9.05 Entracte. 10.00 Informations. 10.05 Concert par la chorale de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Marzili Berne. 10.35 Sinfonietta. 11.00 Informations. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Trois valse de Strauss. 12.25 Communiqués. 12.30 Commentaires et nouvelles. 12.50 Nos compliments. 13.00 L'Orchestre récréatif de Beromunster. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.00 Informations. 15.05 Pages de Dvorak. 16.00 Informations. 16.05 Jeunes musiciens. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. 18.05 Musique pour un invité. 18.50 Communiqués. 19.00 Actualités. 19.40 Echo du temps. 20.00 Ensemble champêtre. 20.15 Les vingt patois suisses alémaniques. 21.15 Musique populaire. 22.15 Informations. 22.25 Swing et sweet. 23.15-23.20 Informations.

MONTE CENERI 7.00 Marche. 7.15 Musique variée. 8.00 Informations. 8.05 Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-Matin. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. 13.00 Club du disque. 13.15 Sur le Second Programme. 13.20 Symphonie. 14.00-14.05 Informations. 16.00 Informations. 16.05 Symphonie. 17.00 Radio-Jeunesse. 18.00 Informations. 18.05 Les grands maîtres du XVIIIe siècle. 18.30 Mélodies de l'Europe du XVIIIe siècle. 18.45 Journal culturel. 19.00 Musique mexicaine. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. 19.45 Musique légère française. 20.00 Les Semeurs de Vent. 21.05 Orchestre Radiosa. 22.00 Informations. 22.05 Parlons de camion. 22.30 Piano. 23.00 Informations. 23.20-23.30 Musique dans le soir.

TELEVISION 12.55 Courses internationales de ski. 14.00 Fin. 16.45 Le cinq à six des jeunes. 81.00 Fin. 19.00 Présentation du programme de la soirée. 19.05 Le magazine. 19.20 TV-Spot. 19.25 Les Aventures de Rouletabille. 19.55 TV-Spot. 20.00 Téléjournal. 20.15 TV-Spot. 20.20 Carrefour. 20.35 Courses internationales de ski de Badgastein. 20.45 Les Beatles. 21.15 Progrès de la médecine. 22.05 Rencontre de catch. 22.30 Téléjournal. 22.45 Fin.

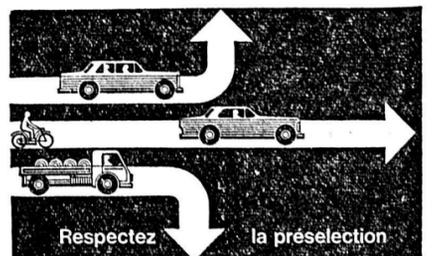


— Mais enfin je ne comprends pas quelle honte il y a à porter le linge à la blanchisserie...

... tout le monde le fait, c'est naturel ! Mais toi, tu ne veux en faire qu'à ta tête !

... prends au moins tes papiers d'identité dans le cas où...

... les agents te repèreraient !



LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Ski nautique : assemblée de la fédération

Le calendrier est prévu

La 18e assemblée générale de la Fédération suisse de ski nautique s'est tenue à Grindelwald sous la présidence de M. Yvan Canzacuzene (Montreux). On y notait la présence de M. André Coutau (Genève), président de l'Union mondiale, de M. A. Kurer (Genève), président du groupe 2 (Europe) et de M. J.-J. Finsterwald (Montreux), secrétaire du groupe 2.

Dans son rapport, le président a rélevé les magnifiques résultats obtenus par les skieurs suisses en 1965 (deux titres de champions d'Europe et une médaille de bronze aux championnats du monde). D'autre part, chez les juniors, la relève semble assurée au vu des résultats enregistrés au cours de la saison.

M. J.-J. Finsterwald, président de la Commission technique a, pour sa part, indiqué aux délégués des clubs les nouveaux règlements établis en Australie par le Comité technique mondial pour la saison 1966. Désormais, la longueur totale du slalom sera diminuée de 28 mètres et la vitesse maximale du bateau sera de 57 km-h. Dans chacune des disciplines (figures, slalom et saut), on disputera dorénavant des éliminatoires (qui donneront des points pour le combiné). Les douze meilleurs auront le droit de participer à la finale. Le titre sera décerné au skieur ayant totalisé le plus de points au cours de l'éliminatoire et de la finale.

Le calendrier suisse pour la prochaine saison est le suivant :

27 mai à Montreux : neige et eau. 4, 5 juin à Cham : concours de saut et de figures. 9, 10 juillet à Genève : concours international. 30, 31 juillet à Montreux : trophée de Montreux. 27, 28 août : championnats suisses juniors et seniors. Les championnats du groupe 2 (dont fait partie l'Europe) auront lieu à Johannesburg en octobre.

Enfin, le comité, élu pour deux ans, aura la composition suivante :

Président : M. Yvan Canzacuzene (Montreux); vice-président : M. Roger Weil (Genève); secrétaire : Mme Posio (Veytaux); trésorier : M. Alfred Schmoil (Cham); membres : MM. J.-J. Finsterwald (Montreux); A. Proserpi (Neuchâtel) et A. Kurer (Genève); commission technique : M. J.-J. Finsterwald (président), Mme M. Kurer (Genève), M. J. J. Alder (Veytaux) et M. J. Zbinden (Genève), membres.

Nones, toujours champion d'Italie

Championnats d'Italie, disciplines nordiques, à Pontedilegno :
15 km : 1. Franco Nones, 47'21"8; 2. Giulio De Florian 47'41"8; 3. Franco Manfredi 47'52"4.
3 x 10 km : 1. Pedrazzo (Piller, Nones, De Florian) 1 h 37'28"7.

● **AUTOMOBILISME.** — Les deux pilotes tessinois Silvio Moser et Giancarlo Regazzoni sont arrivés mardi à Buenos-Aires, où ils participeront à la Temporada argentine organisée par Juan Manuel Fangio. Ils disputeront en outre dès dimanche le Grand Prix de Buenos-Aires de formule 3.

En Valais, la bonne humeur règne dans le camp romand



Les joueurs « romands » viennent de passer quelques jours de détente dans la charmante station de Crans-sur-Sierre. Si les courses de luge, tournois de curling et jeux ont été particulièrement prisés par les Servettiens, les joueurs ont passé également des soirées dans la plus parfaite bonne humeur, témoin cette photo, prise lors d'un bal masqué à Montana, où notre photographe a eu bien de la peine à reconnaître sous ces déguisements farfelus les vedettes du ballon rond que sont, de g. à dr.: Schindelholz, Haymo, Barlie, Georgy, Armbruster et Grobety.

Football : conférence des présidents de la Ligue nationale

Plan de réforme Thommen :

Une certaine déception

Au lendemain de la conférence des présidents de la Ligue nationale, tenue à Berne, la commission de presse, nouvellement formée, a publié le communiqué suivant :

« La préparation de l'assemblée des délégués de l'ASF (30 janvier à St-Gall) fut l'un des points principaux de l'ordre du jour de la conférence des présidents de la Ligue nationale. Lucien Schmidlin (Bâle) et Alban Kümin (Grasshoppers) exposèrent le problème du championnat des réserves et des juniors. L'attitude réticente de la 1re Ligue et de la ZUS vis à vis du « plan de réforme Thommen » a suscité une certaine déception. Placée sous la présidence de Lucien Schmidlin, une commission a été formée avec pour objectif la recherche d'une solution pour assurer une continuité satisfaisante du championnat des réserves sous l'égide de la Ligue nationale. En outre, l'assemblée se prononça unanimement pour une modification de l'âge des juniors : le ramener de 19 à 18 ans.

Les présidents de clubs furent orientés sur la conclusion des matches Internationaux pour la saison en cours (URSS, Mexique et Hongrie) et sur la préparation de l'équipe nationale pour

le tour final de la Coupe du Monde. D'ailleurs, la commission de sélection va se réunir prochainement afin d'établir le programme détaillé qu'elle rendra public lors des sessions de Saint-Gall.

Malgré la Coupe du Monde, le championnat d'été (Coupe Rappan) est maintenu. Ce tournoi sera joué par deux groupes principaux distincts. Les équipes d'Allemagne occidentale (1), Belgique (3), Hollande (4), Italie (4) et Suisse (4) participeront aux rencontres du premier groupe fixées entre le 1er juin et le week-end du 1, 2 juillet. Dans le deuxième groupe, la compétition se déroulera entre le 19 juin et le 24 juillet avec la participation de clubs allemands (Ouest et Est) suédois, autrichiens, polonais, tchécoslovaques et yougoslaves.

A côté du championnat d'été, il est prévu de reprendre la Coupe des Alpes. A cet effet, des pourparlers sont en cours avec des représentants de la Ligue italienne.

A l'issue de la conférence, les présidents des clubs de la Ligue nationale se sont prononcés pour le maintien d'un tour de championnat un mercredi de septembre.

Automobilisme : le calendrier national

La commission sportive nationale de l'Automobile-Club de Suisse a tenu une séance de travail à Berne, sous la direction de son président, le Dr Heinrich Binder. Elle a établi d'une façon définitive le calendrier national pour la saison 1966. Celui-ci est le suivant :

1er-3 avril : cours de pilotage ACS-SAR, Monthléry (Paris).
11-13 mars : rallye international Stuttgart-Lyon-les-Charbonnières avec deux courses de côte dans le canton de Neuchâtel. — 7 mai : slalom national à Wangen, près de Zurich. — 5 juin : slalom national à Payerne. — 10-12 juin : rallye international de Genève comptant pour le championnat d'Europe et le Trophée des nations. — 19 juin : course nationale en

circuit à Hockenheim. — 3 juillet : course nationale de côte à Oberhallau. — 21 août : course de côte nationale Saint-Ursanne-Les Rangiers. — 28 août : course internationale de côte Sierre-Montana-Crans, comptant pour le championnat d'Europe de la montagne et le championnat international des voitures de sport. — 11 septembre : course de côte nationale Mitholz-Kandersteg. — 25 septembre : course nationale de côte à Eigentäl, comptant pour le Trophée européen des voitures de tourisme. — 2 octobre : course nationale de côte du Marchairuz.

Par ailleurs, la commission sportive a décidé d'admettre, en 1966, les nouvelles formules de course 5 (1.100-1.600 cmc) et « S » (600-1.100 cmc).

UNE ECURIE ABARTH SUISSE

Une nouvelle écurie suisse a été fondée à Zurich. Il s'agit de l'Abarth corse svizzera. Ce groupement participera aux épreuves nationales ainsi qu'à certaines courses à l'étranger avec des voitures préparées par l'usine Abarth. Il disposera de 850 TC corsa, 1.000 Berlina corsa, 1.000 Bialbero, 1.300 TC sport et éventuellement de 1.600 OT prototype ou de 2.000 OT prototype. Cette écurie alignera les pilotes suivants : Werner Ruefenacht, Roland Stierli, Théo Hofer, Joe Kretsch, Peter Maron et Jean-Pierre Brun. Elle est en encore en pourparlers avec d'autres pilotes.

Boxe : éliminatoire pour les championnats suisses

Un Sédunois sur les rangs

L'éliminatoire régionale romande des championnats suisses amateurs (dimanche 23 janvier à Genève) réunira, par catégories, les boxeurs suivants :

Coqs : Patrick Jelk (indépendant), James Gfeller (Boxing Genève). **Plumes :** Gino Fiore, Michel Hofmann (Boxing), Jean-Jacques Porchat (C.S. Genève), Bernard Lauba (Olympic Genève), Gilbert Spitaleri (Club Lausannois de boxe). **Légers :** Roland Kolly (B.C. Bulle), Willi Wuschleger (B.C. Colombier), Gilbert Resin (E.B. Fribourg), Werner Amrein, Claude Mouche (Boxing), Louis Aubort, Eric Magrin, Pierre Penel (Club Lausannois), Claude Chapuis, Bernard Martinet (C.P. Morges-Renens). **Roland Quennoz (B.C. Sion), Jean-Pierre Paroz (B.C. Tramelan), Surlégiers :** Robert Dupraz (B.C. Bulle), Vitterio Vitali (Boxing), Claude Charrière, Louis Manco, Ugo Scheiwiler (C.P. Morges-Renens), Angelo Cuillo, Valentin Rychner (B.C. Neuchâtel). **Welters :** René Nicolet (indépendant), Claude Blanc (B.C. Bulle), Pierre Uldry (Olympic), Jacques Bozon, Graziano De Sante, Bernard Rossier (Club Lausannois), Martial Carnal, Georges Vuilleumier (B.C. Tramelan). **Surwelters :** Jean-Claude Castella (B.C. Bulle), Germano Greppi (S.P. La Chaux-de-Fonds), Armand Flugi (Boxing), Eric Nussbaum (Olympic), Josef Geiser, Charles Lauper (C.P. Morges-Renens), Pierre-André Leuba (B.C. Neuchâtel). **Moyens :** Jean Dafflon, Gérard Scheer (B.C. Bulle), Jean-Pierre Chollet (Olympic), Michel Mojon (B.C. Neuchâtel). **Mi-lourds :** André Morrier (B.C. Bulle), Edmond Bingel (Club Yverdonnois).

PANORAMA SPORTIF ITALIEN

Inter est champion d'hiver et sera virtuellement champion d'Italie une nouvelle fois, ainsi clamaient les « tifosi » intéressés après avoir eu connaissance des résultats de la 17e journée de cette compétition. Dernière journée du premier tour qui fut surtout illustrée par le nombre impressionnant de résultats nuls. En effet sur les neuf parties jouées en division supérieure, pas moins de 14 équipes durent s'en retourner à dos.

La partie au sommet de cette ultime confrontation du premier tour a été sans contestation possible celle qui mit aux prises, à San Siro, les gars de Mister Herrera à ceux de Naples. Quelque 70 000 personnes s'étaient déplacées pour assister à ce combat de géants qui malheureusement se déroula sur une patinoire tant le terrain se trouvait en mauvais état. Ce qui fut la cause de nombreux accidents dont furent surtout victimes Suarez, Jair et Sivori. A noter que les visiteurs firent mieux que se défendre et ils doivent une fière chandelle au « Napolitain » Sivori qui n'a pas su profiter de l'occasion qui lui était offerte, se trouvant seul devant le gardien, mais envoyant la balle à côté des buts. Ce match nul (0-0) a suffi à l'Inter pour garder la tête du classement puisque son plus dangereux rival l'AC Milan, dut se contenter

d'un partage des points (1-1) en face du très modeste Catania, avant-dernier du classement.

Bologne en face de Vicenza et jouant sans le maître à jouer Halter suspendu, se contenta d'un nul, d'ailleurs tout comme la Juventus, rencontrant à Gènes, la Sampdoria (0-0). Le classement n'a pas subi de grands changements. Mais ces résultats nuls ont tout de même influencé le Totocalcio, puisque 13 joueurs ayant totalisé le maximum de points encaisseront la somme d'environ 180 000 francs.

Tennis : tirage au sort en Coupe Davis

Importante modification

Une importante modification du règlement de la Coupe Davis a été annoncée à l'occasion du tirage au sort de la zone européenne, à Melbourne. Désormais, la zone européenne sera divisée en deux groupes dont les vainqueurs participeront aux finales Interzones en compagnie des gagnants des zones asiatique et américaine. 32 pays participeront cette année à la Coupe Davis dans la zone européenne. Parmi eux se trouvent le Brésil, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, la RAU, Israël et le Maroc, qui ont été inclus dans cette zone. Au premier tour, la Suisse affrontera le Luxembourg. En cas de victoire, elle se mesurera, en quart de finale, au vainqueur du match Allemagne-Norvège. Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

Groupe A : Espagne - Yougoslavie, Brésil - Danemark, Suède - Pologne, Turquie - RAU, France - Roumanie, Finlande - Canada, Tchécoslovaquie - Autriche, Israël - Portugal.

Groupe B : Luxembourg - Suisse, Norvège - Allemagne, Hongrie - Grèce, Nouvelle-Zélande - Angleterre, Monaco - Maroc, URSS - Italie, Hollande - Irlande, Belgique - Afrique du Sud.

Les matches du premier tour devront être joués avant le 1er mai, les quarts de finale le 15 mai et les demi-finales avant le 12 juin. Les deux finales de chaque groupe devront avoir lieu avant le 17 juillet.

Nouvelles dates

On reparle football

Le comité de ligue nationale a fixé les dates d'une première série de matches de championnat en retard. Ce sont :

Ligue nationale A : Young Fellows-Lucerne, le 26 février, Lausanne-Bienne, le 27 février, Granges-Servette, le 9 mars.

Ligue nationale B : Blue Stars-Baden et Moutier-Thoun, le 20 mars, Soleure-Porrentruy, le 3 avril.

D'autres matches seront fixés en fonction des résultats des quarts de finale de la Coupe, le 27 février.

Le FC Servette communique qu'il disputera, le mardi 8 février, à Genève, et le mardi 15 février, à Munich, ses matches aller et retour contre Munich 1860 dans le cadre du troisième tour de la coupe des villes de foire.

En outre, la finale de la Coupe romande 1965 se jouera à Genève, le dimanche 20 février. Elle opposera le FC Servette et le FC Sion.

On demande tout de suite
sommelière
Nourrie, logée.
Gros gain.
S'adresser : Léon Vogel, café du Pavillon, à 1880 Bex.
Tél. (025) 5 23 04
P 25604 S

A louer à EVIONNAZ, pour date à convenir,
appartement
3 pièces et demie, confort et garage.
Tél. (026) 8 41 05
P 25579 S

Jeune homme
cherche place de comptable
Région Martigny. Possède capacités et pratique.
Ecrire sous chiffré PA 25524, Publicitas, 1951 Sion
P 25524 S

Jeune fille parlant français et allemand, cherche place comme
vendeuse
dans magasin d'alimentation à Martigny.
Ecrire sous chiffré PA 65043 Publicitas, 1951 Sion

Je cherche une **jeune fille** pour le ménage. Bon gage.
S'adresser chez le docteur Joliat, à 1950 Sion.
Tél. (027) 2 25 02
P 25600 S

berger
pour son alpage; environ 80 génisses de mi-juin à fin septembre.
S'adresser à C. Pittex, La Forclaz (Vd)
Tél. (025) 6 33 33

locaux modernes
affaires à développer, conviendrait à jeune médecin (chirurgien)
Ecrire sous chiffré PA 250056-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.
P 3305 X



Vente au rabais à "tout casser"!



Nous sacrifions d'importants lots de bonnes marchandises à des prix fortement réduits.

Le rendez-vous de tous les clients désirant faire de bonnes affaires

Gonset

Couvertures

laine, unie ou jacquard, grandeur 150 x 210

BAISSÉ

25.- 30.-

Chemises

sport, pour garçons

BAISSÉ

6.- 7.-

Fourres duvet

bazin couleur, dim. 120 x 160

BAISSÉ

13.50

Pantalons

velours côtelé pour garçons

BAISSÉ

13.- 18.-

Draps

molletonnés, écus avec bordure, 165 x 240

BAISSÉ

9.- 13.-

Pantalons

garçons, lainage renforcé nylon

BAISSÉ

12.- 16.-

Tissus

décoration, pour rideaux, le mètre

BAISSÉ

3.- 5.-

Caleçons

camisoles écus pour hommes

BAISSÉ

4.- 7.-

Vitrages

en térylène, largeur 75 cm

BAISSÉ

2.80 3.-

Pulls skis

en coton, col roulé, pour enfants

BAISSÉ

5.- 7.-

Meubles-Tapis

BAISSÉ

à vils prix

Pantalons

fillettes, en lainage

BAISSÉ

8.- 12.-

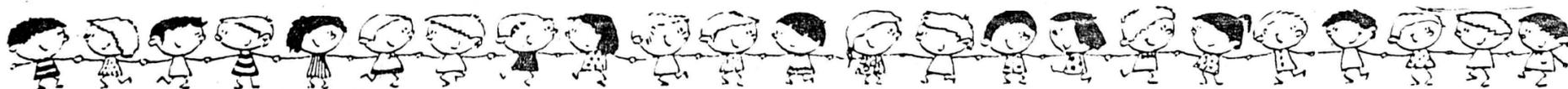
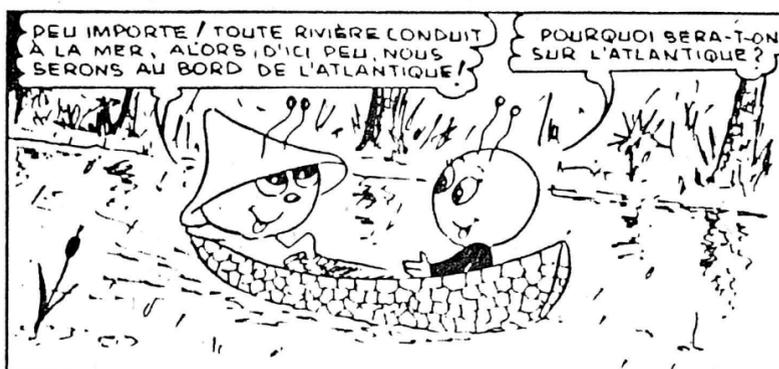
10% DE RABAIS SUR TOUS LES ARTICLES NON BAISSÉS
DES RAYONS CONFECTIION DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS



ENFANTINES



**TOMY
ET
PIKY**
AUTOUR DU MONDE
par S. AROLAS
1966



6 - 6 -
+ - 1 - 1

= 12.322

HELVIT AVAIT FAIT UNE ADDITION, MAIS KY-TY, MÉCHANT UNE FOIS DE PLUS, A REMPLACÉ QUELQUES CHIFFRES PAR DES TIRETS. HELVIT N'ARRIVE PLUS À SE SOUVENIR DES CHIFFRES MANQUANTS, POUVEZ-VOUS L'AIDER?
LA SOLUTION MERCREDI PROCHAIN





Une nouvelle réjouissante!

Grâce à la mise au point d'un procédé d'affinage perfectionné, nous avons réussi à conserver au grain de café vert la plénitude des substances aromatiques qui se développent pendant la torréfaction. Vous boirez désormais un café Hag plus riche, plus délicieux que jamais!

La première gorgée sera pour vous une révélation:
Synthèse parfaite de l'arôme et du goût: bouquet merveilleux!
Tout n'est pas dit pour vous réjouir:
Le perfectionnement de notre méthode de production nous met en mesure de vendre maintenant

le nouveau Hag au prix réduit

de Fr. 2.85 le paquet 200 g Café Hag en grains (moins rabais)
de Fr. 3.10 la boîte 48 g Café Hag soluble (moins rabais)

Qui ne voudra profiter de cette aubaine?
Le nouveau Hag est d'ores et déjà en vente dans tous les magasins d'alimentation.



Le nouveau Hag marque un progrès considérable dans l'histoire du café décaféiné - tout en démontrant qu'en ce domaine nous marchons toujours à la pointe du progrès.



HM HALLE AUX MEUBLES S.A.

Direction : C. & J. Marschall

Toujours en tête

SION : rue de la Dixence 9

En face de l'Ancien Hôpital.
LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE : ruelle du Grand-Saint-Jean 2 (antiquités)
Une des plus grandes expositions de Suisse

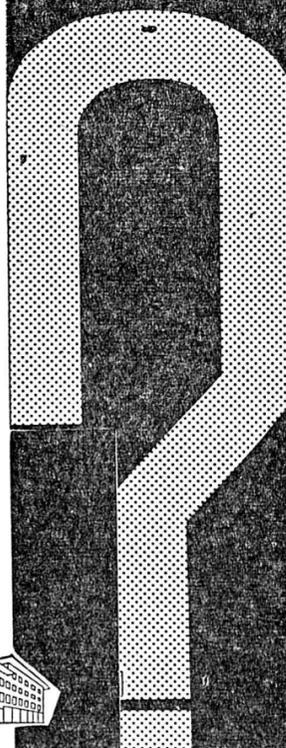
FACILITES D'ACHATS
VENTES
ECHANGES

Tél. 2 57 30

tél. (021) 22 99 99
tél. (021) 22 07 55

P. 243-18 L

De quoi parlent-ils?



Pas de question!

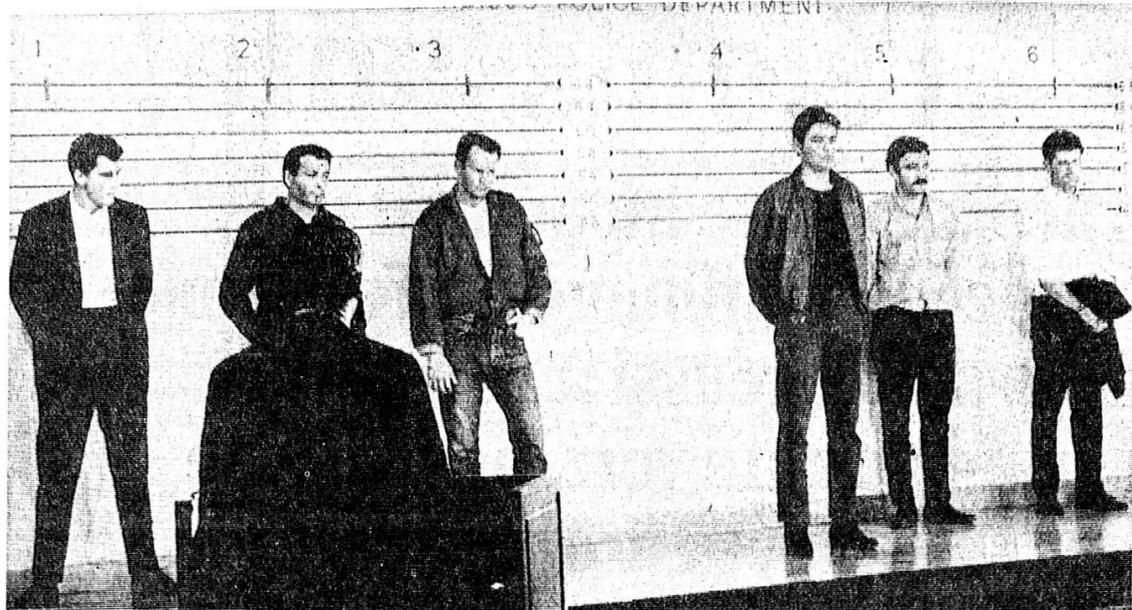


Naturellement de la plus grande des
VENTES
au **RABAIS**
aut. du 15 au 28 janv.



Porte Neuve S.A. SION

Sur les écrans valaisans



« Les Tueurs de San Francisco ».

Monthey, cinéma Monthéolo

LES TUEURS DE SAN FRANCISCO

Film américain de Ralph Nelson. Scénario de Zekial Marko. Interprètes : Alain Delon, Ann Margret, Van Heflin, Jack Palance et John Davis Chandler.

Tourner à Hollywood est une consécration pour un jeune acteur européen de premier plan. Alain Delon a tenté l'expérience. Elle est décevante et prouve une fois de plus qu'un comédien mal employé, au service d'une œuvre quelconque, ne peut pas tirer son épingle du jeu. Or le film de Ralph Nelson est conventionnel, superficiel et rabâcheur. Son scénario se contente, avec habileté et sans originalité, de présenter tous les poncifs les plus usés du film noir. Alain Delon, toujours aussi joli ne révèle aucune personnalité dans ce rôle de gangster repent qui ne peut échapper à la fatalité et à l'emprise du passé. Premier cliché dont la médiocrité est aggravée par les suivants : grand frère chef de bande et entouré de lieutenants déloyaux ; policier vindicatif qui a juré la perte du dévoté ; situation familiale inextricable qui conduit une épouse à la prostitution ; drogue et jazz ; et surtout rafale de mitraillette finale qui sauvegarde la morale et envoie les gangsters dans un monde pire que celui qu'ils quittent. Du toc !



« Les Tueurs de San Francisco » avec Alain Delon.

CINÉMA SUISSE D'AUJOURD'HUI

Durant l'Exposition nationale, la Cinémathèque suisse a révélé au grand public quelques aspects généralement méconnus de notre cinéma. Un congrès qui se déroulera à Soleure les 28, 29 et 30 janvier se propose de poursuivre cet effort d'information. A l'occasion de cette manifestation, des metteurs en scène, des producteurs, la presse, les autorités fédérales et les amateurs de films s'entreferont sur le film suisse et tenteront de définir sa position et ses possibilités. En complément de la discussion, des œuvres de jeunes auteurs indépendants seront présentées au public ainsi que des films documentaires et dramatiques de metteurs en scène connus : Brandt, Gessner, Lambert, Marti et Seiler. A titre rétrospectif, le film « Roméo et Juliette » au village de Schmidely-Trommer sera également projeté.

Le livret de présentation de ce congrès contient un article de Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse et critique cinématographique de la « Tribune de Lausanne », intitulé « Espoirs et misères du cinéma romand ». On y trouve, sur cette question, l'avis très nuancé d'un pionnier de la diffusion de la culture cinématographique dans notre pays. Comme je connais très mal ce sujet, je laisse à mon excellent confrère le soin de vous le présenter :

« De plus en plus, on sent chez les jeunes le besoin de s'exprimer aujourd'hui par le moyen du cinéma, car ce langage est devenu le plus vivant de notre siècle. Mais, dans ce domaine, la Suisse romande reste d'un mutisme inquiétant, tandis qu'en Suisse allemande une longue persévérance finira bien par donner le jour à autre chose qu'à des gaudrioles zuricoises. Déjà, il y a eu « Roméo et Juliette au village », « La dernière chance », « Uli ». Ici, seules quelques tentatives parfois tristement célèbres jalonnent l'histoire de ces 25 dernières années : « Manouche », « L'Oasis dans la tourmente », « Farinet », « Une femme disparaît... En nous isolant, la guerre fit naître beaucoup d'illusions ; la présence de Jacques Feyder également, de même que celle de Max Ophüls à Genève qui entreprit de tourner « L'École des femmes » avec Jovet et ne trouva pas les moyens financiers d'aller au-delà de 300 mètres de pellicule impressionnée. Le cinéma romand dort encore dans les limbes. Pourquoi ?

« Le septième art est soumis à des contingences d'ordre économique : on ne réalise pas un film comme on écrit un roman. Il faut de l'argent. Cependant, n'est-ce pas fallacieux de voir dans cette donnée de base l'unique raison de l'ineexistence cinématographique de la Suisse romande ? Nous savons, en effet, bien avant les expériences de la nouvelle vague française que la volonté de créer peut renverser tous les obstacles : en 1929, Jean Vigo tourne « A propos de Nice » sans grands moyens financiers ; à la même époque le Hollandais Joris Ivens réalise avec le simple appui des ciné-clubs des films qui sont devenus classiques et, en Allemagne, Wilder et Siodmak produisent en amateurs « Les hommes le dimanche ». On pourrait multiplier les exemples.

« Et puis, de l'argent, en Suisse, il y en a !

« On en investit beaucoup chaque année pour réaliser des courts métrages qui vantent nos industries, notre artisanat, nos hôtels, nos montres, nos paysages touristiques. Or, jamais aucun de ces films ne gagne une audience internationale égale à celle qu'atteignent des œuvres — elles aussi de commande — signées Resnais, Franju, Haasstra, Jorgen Roos et vingt autres.

« Pour illustrer par la qualité le cinéma romand nous ne pouvons guère citer que les travaux de C.-G. Duvaanel qui est un véritable pionnier, le

Martigny, cinéma Corso

L'ARME À GAUCHE

Film franco-hispano-italien de Claude Sautet. Scénario : Claude Sautet et Charles Williams d'après le roman de Charles Williams « Aground ». Interprétation : Lino Ventura, Sylva Koscina, Leo Gordon, Alberto de Mendoza, Antonio Martin, Jean-Claude Berq et Lack Leonard.

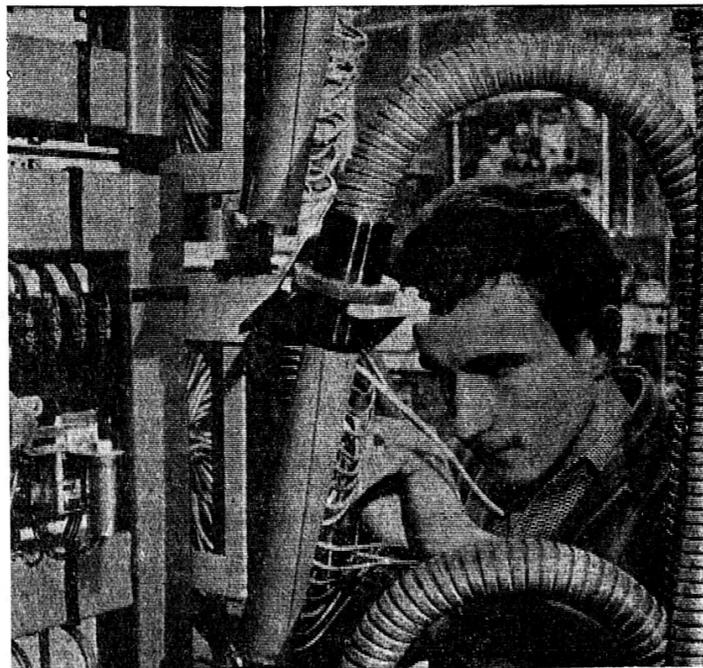
L'année passée, j'ai loué la grande valeur du film de Schoendörffer « La 317e section », en soulignant notamment sa nouveauté par rapport au cinéma français contemporain qui ne réussit que très rarement à utiliser avec bonheur le mouvement et l'espace. L'esprit cartésien de nos voisins les empêche de donner libre cours à leurs instincts batailleurs et violents. Ils préfèrent ridiculiser les travers de l'homme d'action ou en tracer d'habiles portraits psychologiques. Paralysés par leur esprit critique, la terreur du ridicule aussi, les cinéastes français sont incapables de jouer franchement le jeu de l'aventure pure, débridée, authentique. « L'homme de Rio », « Les tribulations d'un Chinois en Chine » ne sont à cet égard que des caricatures de film d'aventures.

Un deuxième auteur, ami de l'espace et du mouvement, qui croit surtout à ces éléments et à leur valeur cinématographique, introduit un souffle nouveau dans la production française : Claude Sautet, dont les revues spécialisées ne parlent pas, qui ne tourne pas des « films-qui-ont-pensé » mais confirme brillamment les qualités qu'il avait étalées dans « Classe tous risques », il y a déjà 7 ans. Ce premier essai se caractérisait par un

style direct et dépouillé, un rythme constant, une description efficace des personnages et des situations. Avec « L'arme à gauche », il nous donne une excellente « série noire » qui, si elle était signée d'un grand nom du cinéma américain, mettrait en transe toute la critique. Il n'est évidemment pas question de saluer l'apparition d'un chef d'œuvre mais de reconnaître un travail bien fait, une machine parfaitement mise au point dont aucun rouage ne grince. Du bel ouvrage sans génie ni prétention qui mérite le succès !

Sautet nous transporte à la Jamaïque en compagnie d'un capitaine au chômage qui, involontairement, se trouve mêlé à une vilaine affaire de trafic d'armes. Toutes les premières séquences assez lentes, molles parfois créent un climat d'attente angoissant, égratignent nos nerfs, ébranlent notre sensibilité. Puis brusquement, l'action éclate, se précipite, les bagarres les plus violentes se déroulent, d'autant plus excitantes qu'elles se passent sur un bateau échoué, prisonnier des sables. Mobilité extrême des hommes au sein d'un décor parfaitement immobile.

Interprétation excellente de Léo Gordon et surtout de Lino Ventura, parfait aventurier malgré lui.



« Les Apprentis » du jeune réalisateur suisse Alain Tanner.

magnifique exemple de Henry Brandt tournant seul son admirable reportage-poème « Les nomades du soleil » ou chantant le Jura dans « Quand nous étions petits enfants », ainsi que quelques entreprises récentes comme celles d'Alain Tanner, ou de Claude Gorretta (à la télévision).

« Le mal se situe principalement dans l'indifférence qui entoure le septième art. Au niveau de la distribution, nous ne disposons que d'une information très partielle et partielle. Nous ignorons à peu près tout du cinéma considéré comme fonction de culture. Les commanditaires sont prisonniers d'une conception désuète et ne permettent guère une manifestation d'ori-

ginalité ou d'imagination. Le marché est systématiquement bouché. Il n'y a pas de place sur nos écrans pour des œuvres — en particulier des courts-métrages — réalisées ici. Les réflexes du public ont été conditionnés par le « cinéma-divertissement », et les pouvoirs publics, malgré un effort qui se dessine depuis quelques années, n'accordent pas encore à ce problème l'intérêt qu'il mérite.

« Cinéma et cinéastes romands continuent d'être livrés au hasard. La condition d'un renouveau n'est pas liée seulement à une revitalisation du cinéma, qui sera forcément artificielle. Elle est liée à une reconversion fondamentale de l'ensemble des structures de notre culture. »

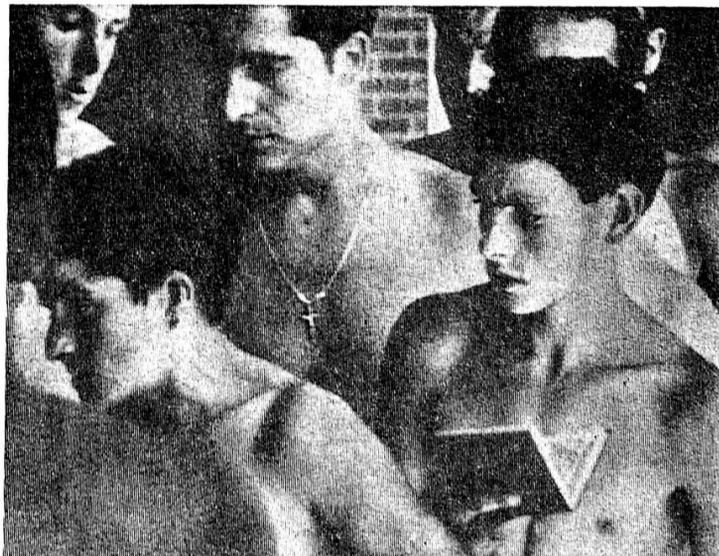
Freddy Buache

Tous les lecteurs qui désirent des renseignements complémentaires sur ce très sympathique congrès peuvent les obtenir à l'adresse suivante : M. S. Leicht, Dornacherstrasse 35, 4500 Soleure.

Pellegrini Hermann

Film d'art et d'essai, samedi 22 janvier à 17 h., au cinéma Etoile de Martigny
ELECTRE
de Michel Cacoyannis

Deux grands artistes grecs, la tragédienne Irène Pappas et le metteur en scène Michel Cacoyannis ont uni leur talent pour transposer au cinéma la tragédie d'Euripide. « Electre » a été tournée à Mycènes dans toute sa classique grandeur. C'est une œuvre forte et belle, une réussite dans un genre peu cinématographique à priori.

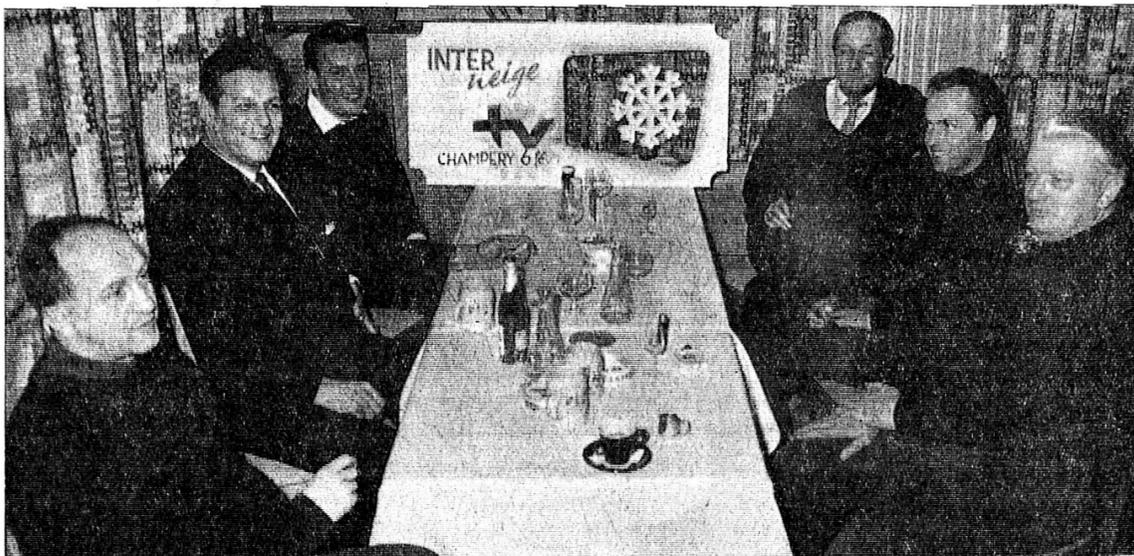


« Les Italiens » du réalisateur suisse A. Seiler.

échos du valais



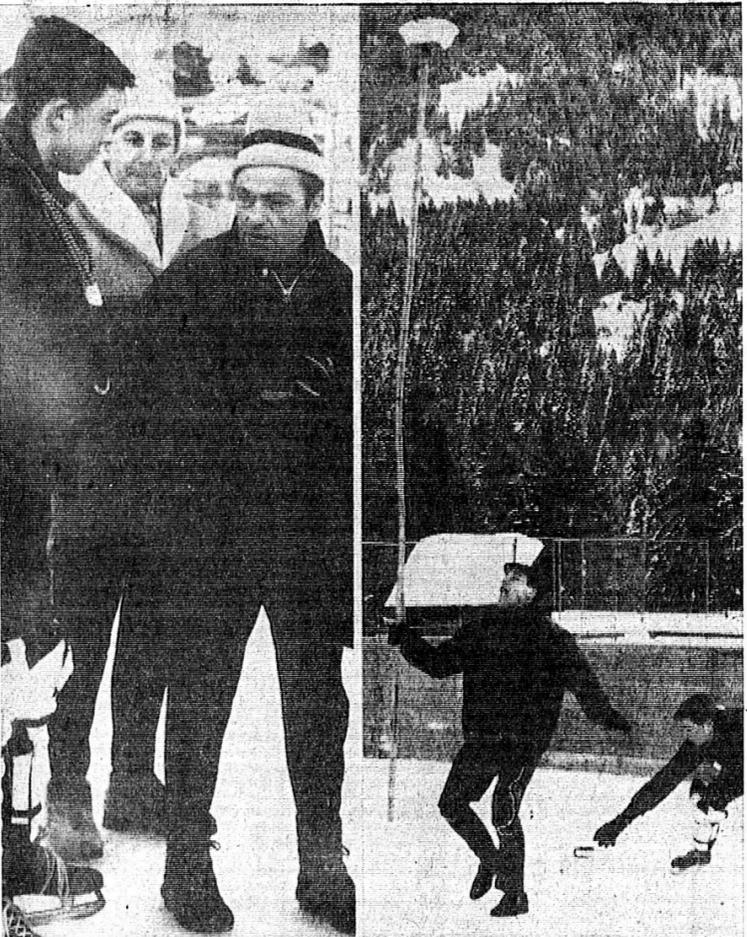
M. Faure, maire et directeur de la station Les-Deux-Alpes, est accueilli, à sa descente d'avion sur l'aérodrome de Renaz, par M. Wuscher, de Champéry.



Lundi soir, une séance a permis aux organisateurs champérolains et aux représentants des TV française et suisse de discuter et d'examiner les problèmes que posent l'organisation de ces joutes « Interneige ». De gauche à droite : MM. Georges Berra, président du comité champérolain, Fritz Balestra, responsable des public relations, M. Savarit, de la RTF, Paul Siegrist puis Guy Lux, respectivement responsables des émissions suisse et française et M. Wuscher, directeur de la station de Champéry.



Un des jeux consiste en une rencontre de football entre deux équipes de cinq hommes, retenus à la ceinture par un puissant élastique. Chaussés de patins, les concurrents sont sujets à des renvois spectaculaires avant qu'ils ne puissent toucher la balle.



A gauche : au centre, Paul Siegrist avec Guy Lux coiffé d'un bonnet rayé discutent des problèmes que pose le jeu du football de glace avec un hockeyeur champérolain. ★ A droite : tenir à bout de bras une perche de bambou au sommet de laquelle est en équilibre un plat de crème, traverser la patinoire pendant que l'adversaire vous lance dans les jambes des pierres de curling, pose des problèmes qui demandent de l'adresse, de la dextérité sans compter des jambes solides.

Interneige à Champéry Les jeux sont... prêts

CHAMPERY — Mardi matin, tandis que MM. Guy Lux, de la RTF et Paul Siegrist, de la TV romande, mettaient au point les jeux qui se dérouleront le 6 février prochain entre la station française du Dauphiné, Les-Deux-Alpes et Champéry, arrivait à l'aérodrome de Renaz, venant de Grenoble, M. Faure, maire de Les-Deux-Alpes, en même temps que directeur de cette station, accompagné d'un collaborateur et d'un photographe. Ils furent reçus à leur descente d'avion par M. Wuscher, directeur de la station de Champéry, station qu'ils atteignirent en voiture vers 10 h 30. Sur la patinoire, les organisateurs mettaient au point la technique et

le déroulement des jeux qui pourront être visionnés par les téléspectateurs de l'Eurovision. MM. Guy Lux et Siegrist en ont accepté deux, le troisième n'étant pas « télégénique ». Aussi, on se retrouva à l'Hôtel des Alpes pour chercher un nouveau jeu. Après quelques exercices de développement de matière grise de chacun, un nouveau jeu sortit du cerveau de ces messieurs : producteurs de la TV, organisateurs de Les-Deux-Alpes et de Champéry. On sait qu'à Champéry se dérouleront les jeux sur glace tandis qu'à Les-Deux-Alpes ce seront ceux de neige, étant bien entendu que les skieurs champérolains se ren-

dront à Les-Deux-Alpes tandis que les patineurs de cette station viendront à Champéry. Nous avons pu nous rendre compte que rien n'est laissé au hasard; bien qu'il s'agisse de jeux dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils seront hilarants. La lutte sera « chaude » entre les représentants des deux stations. A Champéry on est certain qu'un grand nombre de spectateurs se rendront sur la patinoire, le 6 février, pour encourager et applaudir aux exploits des concurrents. Il nous reste à souhaiter aux Champérolains et à leurs hôtes un temps idéal et une glace excellente. (Cg)

Assemblée annuelle et soirée familiale de l'Orphéon

MONTHEY — On dit parfois que l'esprit souffle sur les hauts lieux. C'est certainement cette pensée qui a incité le comité de l'Orphéon montheyan à choisir le 8me et dernier étage du bâtiment UBS pour son assemblée annuelle qui s'est déroulée samedi dernier en fin d'après-midi. Les délibérations se sont déroulées dans un esprit constructif où l'humour trouvait parfois sa place. M. Roch, président, excuse l'absence de M. Léon Gay, directeur, retenu pour des raisons personnelles. Après la nomination de deux scrutateurs, le président donne la parole à M. Francis Georges, secrétaire, pour la lecture des livres de protocole. Ce dernier rappelle, avec humour et beaucoup de détails, tout ce qui s'est passé dans la société en 1965. Bornons-nous à rappeler ici les principaux faits. En 1965, l'Orphéon a participé au Noël de l'AVIVO; au carnaval montheyan; à la fête des malades, à Malévoz; à la fête des chanteurs du Bas-Valais, à Evionnaz. Au mois de juin, une course-surprise a conduit nos chanteurs à Chamoni, au col des Aravis et à Annecy. M. Claeys, caissier, procède ensuite à la lecture des comptes qui donnent entière satisfaction aux membres. Il appartient ensuite à M. Léon Bussien de donner lecture du rapport des vérificateurs de comptes qui donnent décharge au caissier. Dans son rapport, M. Parchet fils, président de la commission musicale, exhorte les orphéonistes à suivre les répétitions avec plus d'assiduité. L'art choral a ses exigences et une stricte discipline est indispensable au sein de toute société qui entend progresser sur cette voie ardue. M. Roch nous présente ensuite son dernier rapport présidentiel. Il résume les principaux faits de l'année écoulée. Etant donné le travail affectué par le secrétaire, il termine en remerciant les membres du comité qui l'ont bien secondé dans sa tâche. Ce fut une surprise pour les membres d'apprendre la démission du président. M. Roch nous avait conquis par sa gentillesse et son bon sens qui en fai-

saient un président aimé et respecté. Sur l'insistance de l'assemblée, il accepte de rester membre du comité. Il y a encore 2 démissions au sein de celui-ci; des membres sont présentés par l'assemblée et le comité se répartira les différentes tâches au cours d'une assemblée qui se tiendra ultérieurement. C'est M. Jean-Louis Descartes qui a été appelé à la présidence de l'Orphéon pour 1966. Les nominations statutaires n'amènent pas de changement et les membres en place sont confirmés dans leur fonction. Dans les divers, on parle du prochain carnaval, de l'activité future de la société et de la participation éventuelle de celle-ci au concours international de Macon. Il est plus de 19 heures lorsque les débats, qui ont parfois été animés, se terminent. Au « Café de la promenade » l'apéritif est offert par un fidèle ami de l'Orphéon, M. Claude Bochatay, de Champéry. De là il n'y a que quelques pas à faire pour parvenir au local privé de la société où un repas pantagruélique nous a été servi par des dames prévenantes. Remercions-les et félicitons les organisateurs de cette soirée, ainsi que le cuisinier de service, M. Bernard Borgeaud, boucher à Muraz. Suivant la tradition, cette sympathique soirée s'est déroulée sans protocole et sous le signe de la fantaisie. M. Jean-Louis Descartes, président, prit la parole pour excuser l'absence de plusieurs membres d'honneur. Avec des animateurs comme MM. Woeffray, Brugnolo, pour ne citer que les principaux, une euphorie générale ne cessa de régner.

Trois blessés dans une collision

MONTHEY. — A l'avenue du Crochetan, Mme Marie-Jeanne Misseliez, qui circulait en voiture venant de l'avenue Bellevue, a eu sa route coupée par un autre véhicule. Ce dernier était piloté par M. Georges Zurn, de Lausanne, qui n'a pas accordé la priorité. Mme Misseliez et ses deux enfants qui avaient pris place dans la voiture ont dû être conduits à l'hôpital pour y recevoir des soins, après quoi ils purent regagner leur domicile. Les deux véhicules ont subi de gros dégâts.

Collision

COLLOMBEY — Une collision s'est produite entre la voiture pilotée par M. Marc Donnet et un camion de la City Oil, au contour du cimetière de Collobmey, alors que les conducteurs circulaient en sens inverse.

Glissades sur la route de la Vallée

MONTHEY — Tandis qu'il descendait la route forestière de Fayot, M. François Perrier, de Prévérèges, est entré en collision avec le véhicule piloté par M. Pierre Georgis, de Lausanne.

MONTHEY — Un automobiliste vaudois a dérapé sur la chaussée, à la hauteur de l'hôpital, et est venu s'emboîter contre une voiture française qui circulait en sens inverse.

Une clavicule fracturée

VIONNAZ — Mme I.-L. Bressand a été hospitalisée pour une fracture de clavicule à la suite d'une chute.

Collision: une fillette hospitalisée

MONTHEY — On a hospitalisé la petite Sylvie Leprat qui a été blessée au visage à la suite d'une collision avec la voiture de son père, M. Philippe Leprat et celle de M. André Jordan, de Dorénaz.

Une patinoire à Monthey

MONTHEY — Grâce à la compréhension du Service des travaux publics de la ville, une patinoire a pu être aménagée aux Semilles, à la sortie sud de la ville. Etant donné le froid très vif qui sévit ces jours, cette patinoire connaît une grande affluence.

Dont acte

VAL D'ILLIEZ — Les parents de la petite Corine Ecœur, fille de Norbert, décédée tragiquement vendredi dernier, nous prient de préciser que c'est la maman qui trouva son enfant asphyxiée par la fumée, M. Yvon Perrin étant accouru après. Dont acte.



Un bon repas,
souvent, laisse un relent odieux...
Ne fuyez pas, amis...
du Freshy... tout va mieux!

Freshy — désodorise et rafraichit



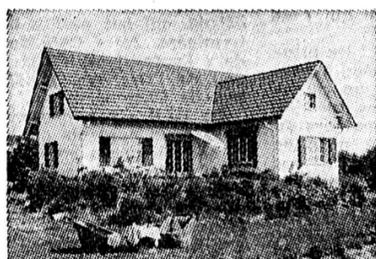
Freshy 77
au parfum exclusif
est un purificateur d'air
dans la pratique
bombe-spray à Fr. 4.40
Frédéric Steinfels/
Perminova S.A. Zurich

WINCKLER S.A.
ne construit pas uniquement des chalets.



Nous avons édifié aussi des centaines de villas «Novelty» dont le système a été expérimenté depuis de très nombreuses années.

Ces maisons sont surtout appréciées pour leur isolation d'une valeur exceptionnelle, d'où économie sensible de chauffage.



Demandez sans frais notre documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, chalets, bungalows, maisons Multiplan) et sur les «7 avantages Winckler».



 **WINCKLER S.A.** CASE POSTALE - 1701 FRIBOURG

652 F

MEUBLES à CRÉDIT

sans
réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER	dès Fr. 995.—	28.-
à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 195.— et 36 mois à		
SALLE A MANGER 6 pièces	dès Fr. 794.—	21.-
à crédit Fr. 895.— / acompte Fr. 160.— et 36 mois à		
STUDIO COMPLET 13 pièces	dès Fr. 1915.—	49.-
à crédit Fr. 2189.— / acompte Fr. 385.— et 36 mois à		
SALLE A MANGER TEAK 6 pièces	dès Fr. 974.—	25.-
à crédit Fr. 1069.— / acompte Fr. 187.— et 36 mois à		
SALON-LIT 3 pièces	dès Fr. 695.—	18.-
à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 140.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET une pièce	dès Fr. 2467.—	65.-
à crédit Fr. 2845.— / acompte Fr. 498.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET deux pièces	dès Fr. 3175.—	83.-
à crédit Fr. 3630.— / acompte Fr. 635.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET trois pièces	dès Fr. 5679.—	97.-
à crédit Fr. 4195.— / acompte Fr. 735.— et 36 mois à		

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU: LA CUISINE

**VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT
AU MEILLEUR PRIX DU JOUR**

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom :
Rue, No :
Localité :

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz No 10 à 14
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

Grand parc à voitures - Petit zoo

BULLE

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

P13-26B

Servante de curé

est demandée pour paroisse du Valais central.

Faire offre écrite sous chiffre PA 25575 à Publicitas, 1951 Sion.
P 25575 S

Cherche

sommelière

Bon gain. Vie de famille. Débutante acceptée.

S'adresser au Café Central, 1926 Fully.
Tél. (026) 5 36 12
P 25991 S

Hôtel Bellevue au Bouvet, cherche :

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (021) 60 61 26

Janvier

19

Bonne fête...

Marius

mais ...

... n'oublie pas ton Nouvelliste

échos du valais

La saint Sébastien à St-Maurice

SAINT-MAURICE — « Un témoin gênant » : c'est curieux comme ces deux mots s'appellent, comme cet adjectif suit tout naturellement ! Et s'ils sont gênants, les martyrs, ne serait-ce pas que leur nom signifie — ainsi que leur vie — « témoins » du Christ ? Que faire d'un témoin gênant, sinon le supprimer ? Jeanne d'Arc dit qu'elle entend des voix : on la brûle. Etienne dit ce qu'il voit : les cieux ouverts et le Fils de l'Homme : « Les Juifs poussèrent alors de grands cris, en se bouchant les oreilles, et se jetèrent tout ensemble sur lui. » Sébastien, ses plaies à peine fermées, se met sur le passage du cortège impérial et montre à Dioclétien tout le sang innocent répandu : Dioclétien le fait assommer à coups de bâton et jeter son corps à la voirie. Jeanne, Etienne, Sébastien et tant d'autres : « lapidés, sciés, brûlés », comme dit l'Épître aux Hébreux : « Eux dont le monde n'était pas dignes. » Peut-être parce que, justement, le monde ne s'en trouvait pas digne. Parce que leurs paroles, leur vie, leur simple présence constituaient un rappel doucement obstiné aux choses d'en haut. Parce que, dans leur invitation pressante, on ne voyait qu'un reproche. Sébastien, criblé de flèches, continue de nous dire, à travers les siècles et au-delà du tombeau, qu'il y a une chose plus importante que de sauver sa peau et de la mettre au chaud : c'est de sauver son âme.

Les Saint-Mauriards de jadis se rappelaient au bon souvenir de saint Sé-

bastien pour gagner la lutte contre la peste. Ceux d'aujourd'hui ont à lui rendre la politesse, quand ils rappellent à leur bon souvenir que rien ne sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme.

Jeudi 20 janvier, grand-messe à la Basilique, à 16 h 30, sermon, bénédiction du pain, communion, litanies des saints. Les 20 et 21 janvier, à 8 heures, messe basse à l'autel de saint Sébastien, aux intentions de la confrérie.

M. Emmanuel Défago à la Commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture

CHAMPERY. — Le Conseil fédéral a pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de M. P. Derron (Soleure), de ses fonctions de membre, et de M. E. Scherz, de ses fonctions de suppléant de la Commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture. MM. Fritz Krähenbühl, gérant du buffet de la gare de Berne, et Bremgarten (Berne), et Emmanuel Défago, député au Grand Conseil et hôtelier, à Champéry, ont été appelés à les remplacer jusqu'à la fin de la période administrative dans ladite commission, le premier en qualité de membre, le second, en qualité de suppléant.

Fidèle employé communal

FINHAUT. — 55 ans crieur public et encore bon souffle et bonne voix, tel se présente encore aujourd'hui Adrien Lugon, un vieillard et bonhomme de 75 ans au visage bien plus jeune. Né le 20 février 1891, M. A. Lugon a été nommé en 1910 crieur public et secrétaire communal. Il tint le secrétariat jusqu'à la fin 1928. Son travail ne lui laissant que peu de temps libre, il démissionna, mais accepta d'être substitué et il l'est resté jusqu'à la fin de l'année qui vient de s'écouler. Sa fonction de crieur il l'exerça sans interruption de 1910 à 1965.

Pour remercier ce fidèle employé, le conseil communal a décidé de lui offrir un souvenir. Voilà pourquoi, dimanche, à 17 heures, le conseil communal, presque in-corpore, à l'exception d'un conseiller excusé, accompagné par le révérend curé de la paroisse, le chanoine M. Michellod, se rendit chez M. Adrien Lugon lequel est en convalescence. Après quelques mots à l'adresse de l'ancien secrétaire et crieur, le président déballant un carton en sortit une belle pendule à poser, avec l'inscription : « La commune reconnaissante ». M. Adrien Lugon, ému, en guise de remerciement, sortit vivement des bouteilles de derrière les fagots et d'anciens souvenirs furent évoqués. Bonne retraite Adrien.



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Concert des petits chanteurs de Notre-Dame de Sion

MARTIGNY — Jamais les jeunes n'ont été sollicités comme aujourd'hui par le chant et la musique ! Malheureusement, il s'agit de productions d'une qualité souvent contestable, répandues à profusion par la TV et le disque, lancées par des officines commerciales qui connaissent à fond l'art d'exploiter la bêtise humaine...

La musique vraie est moins tapageuse. Elle exige des années d'efforts obscurs et ingrats. Parmi les millions de garçons et de filles voués au culte fanatique des vedettes, combien seraient capables de l'effort minimum qu'exige le solfège ? On n'a qu'à penser aux difficultés que rencontrent les sociétés chorales de chez nous pour recruter de nouveaux membres, jeunes et fidèles...

C'est pourquoi il est particulièrement réconfortant de rencontrer en la Schola des petits chanteurs de Sion des enfants et des adolescents qui s'adonnent patiemment à l'étude du chant religieux et profane au service de la paroisse et de la cité. A cet égard,

leurs réalisations prennent valeur de témoignage. Le Valais peut être fier de ce groupement qui fête cette année ses 40 ans d'existence et dont les maîtres de la musique, en Suisse et à l'étranger, sont unanimes à reconnaître le beau travail, tant sur le plan artistique que sur le plan éducatif.

Le concert de vendredi prochain 21 janvier, qui aura lieu en la grande salle du Collège Sainte-Marie, sera pour la jeune chorale et la jeune fanfare du Collège Ste-Marie à la fois un exemple et un encouragement. Ce sera aussi une jouissance, tant les voix des Petits Chanteurs de Sion sont travaillées, discrètes, fondues.

Il nous serait très agréable de voir les élèves du Collège Ste-Marie, leurs parents, tous les amis du chant, venir applaudir nombreux cette phalange toujours jeune par l'âge de ses membres et par la fraîcheur de ses productions.

Le Directeur du Collège
E. Claret

Nouveau directeur à la fanfare «Fleur des Neiges»

VERBIER — Fière de ses huit ans d'existence, la fanfare de Verbier, « Fleur des Neiges », est la benjamine des ensembles de cuivre du Valais romand. C'est M. Maurice Michellod, maître de chant des écoles de la commune de Bagnes qui en assumait la direction depuis le début et, sous sa fine baguette, les instrumentistes firent des rapides progrès.

Dès le début de 1966, M. Michellod, fort occupé professionnellement, a estimé devoir renoncer. Les membres de « Fleur des Neiges » ont alors porté leur choix sur un jeune et talentueux directeur, M. Jean-François Gorret, de Martigny.

Les fanfarons verbiériens ont dit leur reconnaissance à leur ancien directeur pour tout le dévouement qu'il a manifesté à leur égard pendant les huit années qui viennent de s'écouler. M. Michellod n'en continuera pas moins à pratiquer le chant sacré à la tribune de l'église paroissiale.

Qu'il nous soit permis de féliciter M. Jean-François Gorret pour la distinction dont il est l'objet et de lui souhaiter beaucoup de satisfactions musicales dans sa nouvelle fonction.

Un ancien musicien : fm

Ouverture de la patinoire de Salvan



A la suite d'une heureuse collaboration entre les responsables de la Société de Développement, MM. Jean Decaillet, Ernest Heitz et M. Quarroz ainsi que l'aide de quelques membres du hockey club local et du responsable de la glace, Rémy Lonfat, et après avoir œuvrés jours et nuits à débarrasser

le grund de l'amas de neige et de glace de cet hiver si rigoureux, la patinoire de Salvan est maintenant dans un état excellent.

Il a fallu arroser sans cesse pendant 5 jours pour monter la glace, afin que la surface soit bien plane et c'est avec plaisir que nous pouvons annoncer que jeudi après-midi, la patinoire sera mise à disposition des patineurs qui attendent de pouvoir s'ébattre enfin et pratiquer leur sport favori.

Ce soir, mercredi, le HC Salvan rencontrera la forte équipe de Villars II pour son match retour de championnat et il est prévu un autre match vendredi. Dimanche, l'équipe dirigée par Serge Saudan, se rendra à Payerne en match de championnat également.

Remercions ici M. Jean Fiora, président du Hockey-Club et président de la commune qui, par sa compréhension et son heureuse collaboration, a permis de retirer, à l'aide de machines adéquates, l'énorme masse de neige qui se trouvait sur la patinoire, comme on peut s'en rendre compte sur notre photo, puisque en certains endroits au bord des bandes, on mesure 4 mètres de neige.

Un merci spécial également à l'entreprise Giannada et à ses employés qui ont travaillé souvent de nuit et dans des conditions très difficiles.

Notre photo : La patinoire de Salvan, avec le village dans le fond et les Dents de Morcles, et son fidèle employé, Rémy Lonfat.

Le fauteuil à 90 ans

Le conseil communal a pris la décision d'attribuer dorénavant le fauteuil à toute personne atteignant 90 ans. Enfin quelques vieillards pourront l'utiliser, car des centaines, l'histoire de Finhaut n'en connaît point.

Persistante odeur

Ces jours, une odeur identique s'échappe de bien des maisons, accompagne la ménagère dans ses déplacements. Qu'est-ce ? Pour l'indigène, c'est tout simple, la Saint-Sébastien est bientôt là, et cette odeur, c'est celle des merveilles que l'on fait, suivant la tradition, et qui accompagnent le riz à la crème, un autre plat traditionnel de la patronale.

Le ski et l'estomac!

MARTIGNY — C'est par tradition d'autant de nombreuses années que le SC Martigny choisit le col de La Forclaz pour y organiser son concours interne. Un concours n'ayant aucun rapport avec les compétitions internationales, nationales ou cantonales puisqu'il prend chaque fois l'aspect d'une agréable fête de famille au cours de laquelle on a plaisir à se retrouver et à laquelle les OJ sont cordialement invités.

Les participants partiront en car dimanche matin à 8 h 30 ; arrivée au col on procédera au tirage au sort des dossards de ceux qui disputeront le slalom dont le premier départ sera donné à 10 h 15.

Puis ce sera la partie gastronomique consistant en un diner choucroute servi par l'ami Fernand. La journée se terminera par la distribution des prix, qui se déroulera au Restaurant des Sports, à Martigny.

Bonne chance et belle journée à nos skieurs martignérains.

G.S.V. (Groupement spirituel des veuves)

Avec joie, nous vous invitons toutes à notre prochaine récollection à Notre-Dame-du-Silence, dimanche 23 janvier.

Le rassemblement est prévu entre 9 h 30 et 10 h et la messe sera célébrée en fin de matinée.

Les inscriptions pour le diner seront prises jusqu'au samedi à midi par Mme Thérèse Carrupt, Chamossion, tél. 8 73 77 ; Th. Fournier, Nendaz, tél. (027) 4 52 12 et pour Sierre et la région par Mme Hélène Puipe de Sierre, tél. 5 13 39.

Toutes celles qui le désirent pourront manger sur place, mais il est indispensable de s'inscrire dans le délai prévu.

Il est bien entendu que chaque veuve est cordialement invitée, le GSV veut être une maison grande ouverte et accueillante à toutes nos sœurs dans le veuvage.

La récollection sera animée par le père Egide, M. l'abbé Charbonnet et le père Richoz.

Nous profitons de cette invitation pour dire à toutes nos vœux les plus fraternels de « Bonne et sainte année 1966 » et vous transmettre le souhait reçu à notre dernière retraite G.S.V. « Que la paix du Seigneur soit avec vous ».

Bien à vous, à dimanche.

L'équipe responsable

Ensevelissements

SAINT-MAURICE — 10 h Monsieur Rodolphe Imhof.

VERNAYAZ — 10 h 30 Monsieur Paul Morisod.

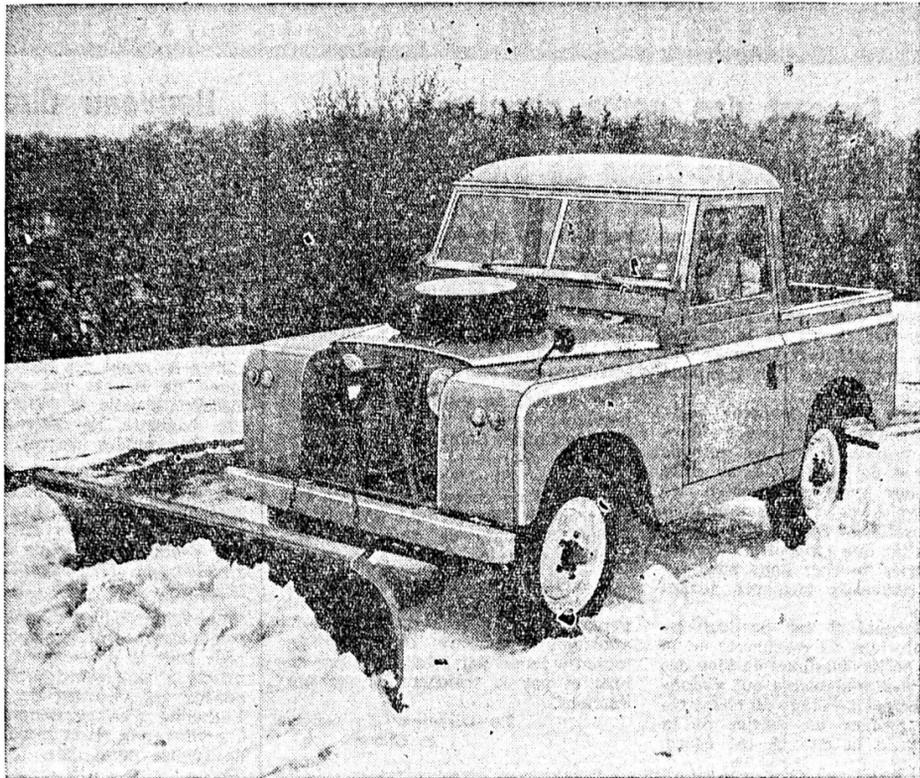


Photo A. EGHKIAN

**VEND SES COLLECTIONS
FOURRURES
* PRIX RECORDS ***

LAUSANNE - DES LE 19 JANVIER - 20, RUE DE BOURG

Avis aux communes



Le véhicule qui fait tout, partout !

Vous ne trouvez pas d'ouvriers. Vous n'arrivez pas à venir à bout de tous vos travaux. La **LAND ROVER** vous tirera d'embarras. Vous l'utilisez du matin au soir. Aucun autre véhicule ne vous rend des services aussi variés :

1. Pour ouvrir les routes enneigées, etc.
2. Pour l'entretien des routes.
3. Pour tracter tous genres de remorques (jusqu'à plus de 5 tonnes) dans n'importe quel terrain.

4. Pour le service de police.
5. Pour le service du feu.
6. Pour transporter des bois en forêt.
7. Pour transporter rapidement des hommes sur le lieu de travail, jusque dans les endroits inaccessibles à tout autre véhicule (7 à 12 places suivant les modèles).

La **LAND ROVER** se rembourse très rapidement par les économies qu'elle permet de réaliser.



le véhicule
à 4 roues motrices
le plus vendu
en Suisse

Demandez une démonstration sans engagement

Importateur :
H. Badan & Cie - Lausanne

GARAGE DU NORD S. A. - Sion - Tél. 2 34 44

Sous-agents :

Garage Elite, Sierre
Garage Transalpin, Martigny-Croix
Garage Mondial S. A., Brigue

Tél. (027) 5 17 77

Tél. (026) 6 18 24

Tél. (028) 3 17 50

**La nouvelle
Odhner électrique E9S.
La machine à additionner qui,
pour vous aussi, offre le plus
d'intérêt à ce jour!**

Rapidité maximale 180 frappes par minute. Capacité 9 chiffres. De forme agréable et de fonctionnement sûr. A un prix extraordinairement favorable grâce à l'automation et à la production en grande série. Un modèle électrique de bureau qui satisfait les plus exigeants.

Maniement aisé et fonctionnement très doux. Les produits Odhner, mondialement connus, en garantissent une exécution et une qualité insurpassables.



ne coûte que

Fr. 770.-

Hallenbarter - Sion

Tél. 2 10 63 (027)

VENTE AUX ENCHERES

Les héritiers de **M. Charles LORETAN**, de Robert et de Ida Imbiederland, de son vivant à Sion, vendront par voie d'enchères publiques, qui se tiendront dans la grande salle du café Industriel à Sion,

le samedi 22 janvier 1966 à 14 h. 30

les immeubles ci-dessous décrits :

Sur Sion :

No 3056 - Balettes - maisonnette et vigne de 2705 m²
No 3075 - Balettes - vigne de 316 m²
No 13038 - Balettes - vigne de 367 m²
No 4352 - Corbassières - maisonnette de 7 m²
vigne de 5204 m²
inculte de 3811 m²

Sur Savièse :

Art. 11239 - Vuisse vigne de 343 m²
Art. 11363 - Vuisse vigne de 1941 m²
Art. 11364 - Crettarossier vigne-vaque de 386 m²

Les conditions d'enchères seront données lors de l'ouverture de celles-ci. Pour tous renseignements s'adresser à :

Me Jacques de Riedmatten, avocat et notaire à Sion
Tél. (027) 2 20 20

A VENDRE A MARTIGNY

HABITATION

avec commerce réputé de fromages, beurre, œufs, salaisons, épicerie. Eventuellement on louerait.

TERRAIN A BATIR

aux Epineys : 1946 m². Eau, égouts, électricité sur place.

Facilités de paiement.

S'adresser à **Me Jean-Charles PACCOLAT**, avocat et agent immobilier à Martigny, avenue de la Gare 10, bâtiment Coop.

P 65051 S

Demandez

notre excellent bœuf salé et fumé.

O. Neuenschwander S. A.
17, avenue du Mail, Genève.

Téléphone (022) 24 19 94.

Annonces diverses

2 machines à laver la vaisselle d'exposition

avec rabais, garantie et service après vente en Valais.
Tél. (021) 91 14 97.

P 3575 L

4 machines à laver d'exposition

ne nécessitant aucune installation, en 380 et 220 v., fonctionnant sans pression. Garantie et service après vente en Valais.

Tél. (021) 91 14 97.

P 3575 L

SWEDA

A DIVISION OF LITTON INDUSTRIES

CAISSES ENREGISTREUSES S. A.

Entreprise mondiale de la branche « machines de bureau » et « machines électroniques » cherche, pour sa filiale de Lausanne (zones de vente : cantons de Vaud, Genève et Valais) et sa filiale de Bâle, pour entrée le plus tôt possible, des

Collaborateurs

d'organisation et de vente

(nationalité suisse)

pour compléter son équipe dans le cadre de son extension nouvelle.

Activité :

Conseil de la clientèle du commerce de détail et vente de nos caisses enregistreuses mondialement connues, ainsi que conseil dans les questions de vente, les problèmes d'organisation et les systèmes de décompte (instruction préalable assurée).

Nous exigeons :

Formation commerciale avec, si possible, quelques connaissances en comptabilité. Nous demandons de la part de nos collaborateurs de la satisfaction au travail, l'esprit d'initiative, du tact et du talent dans les négociations, éventuellement maturité ou diplôme commercial. Age idéal : 25 à 38 ans.

Nous offrons :

Travail indépendant, bon esprit de travail, formation spéciale approfondie et assistance permanente de la direction de vente ; rémunération proportionnelle au rendement avec fixe, commission et dédommagement des frais, semaine de 5 jours, excellentes institutions sociales.

Les candidats sont priés de faire leurs offres de service, en joignant une photo, un curriculum vitae, avec photocopie de certificats et un échantillon de leur écriture, à l'adresse suivante :

SWEDA S. A., 2, GRAND-PONT, LAUSANNE

à l'attention de M. Eric Krauthammer.

Lisez et méditez nos annonces!

Grande vente au rabais

aut. du 15 au 28 janvier

10 à 20%

sur tous les articles

Profitez de cette aubaine !



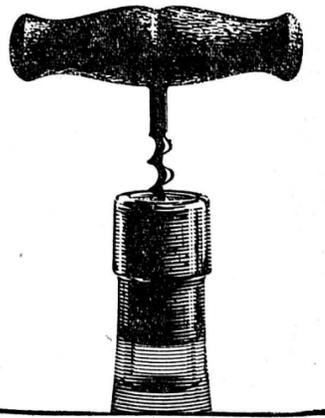
Plusieurs marques de machine à laver
fourneau à mazout
cuisinière
frigo, congélateur
aspirateur, cirreuse
bloc de cuisine

au Ménage Moderne

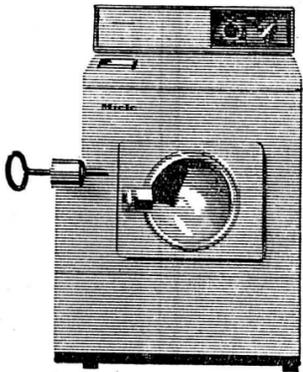
Bruttin-Gay-Balmaz - Sion
Rue du Rhône 29 - Tél. (027) 2 48 86

P 246 S

C'est bien meilleur avec un verre de vin



Nous avons résolu votre problème de place



L'automate Miele est maintenant assez compact que vous pouvez l'installer même dans une petite cuisine ou dans votre chambre de bain. Il peut contenir 4 1/2 kg de linge sec (1 livre de plus qu'auparavant) et offre les avantages Miele bien connus: automatisme monobouton, manteau émaillé au feu, installation sans attache au sol. Automates Miele déjà dès Fr. 1980.-

Miele

Demandez des prospectus ou une démonstration sans engagement chez

SION: Reynard, Place du Midi, Les Rochers, Tél. (027) 2 38 23
FULLY: Ançay et Carron, Comptoir de Fully S. A., Tél. (026) 6 30 18
MARTIGNY: D. Lamberg, av. de la Gare 29, Tél. (026) 2 28 64
MONTHEY: Borella, Electricité de Fully S. A., Tél. (025) 4 21 39 P 266 S

Dépôt d'env. 150 m2

à louer dans bâtiment neuf à Sion, Local de réception, local bureau, entrée indépendante, isolation parfaite.

Ecrire sous chiffre PA 51534 à Publicitas, 1951 Sion. P 25414 S

A louer à Sion, rue du Mont,

studio

avec cuisinette moderne et salle d'eau séparées. Libre tout de suite.

Faire offres écrites sous chiffre PA 52335 à Publicitas, 1951 Sion. P 25414 S

5 chambres à coucher

Sapell, avec literie:

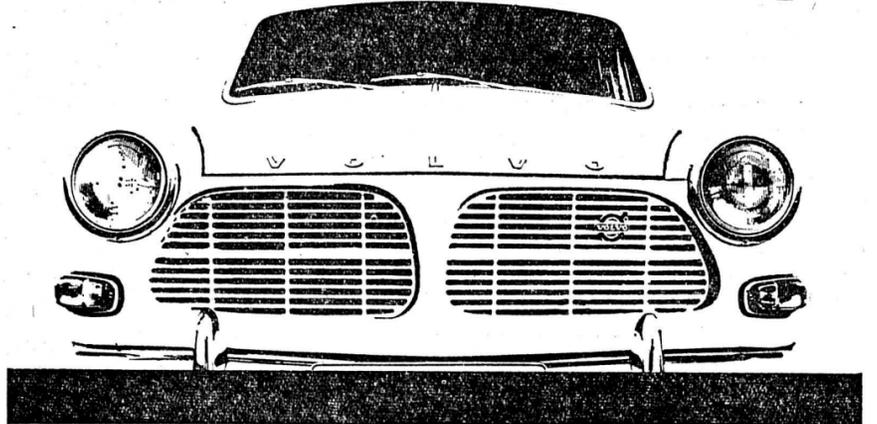
Fr. 1 750.-



1020 RENENS-CROISEE
Téléphone: (021) 34 36 43

P 1533 L

VOLVO



Agence officielle Martigny * Garage Imperia SA

Vous avons le plaisir d'annoncer à notre honorable clientèle et aux amateurs de Volvo que nous avons nommé comme agence principale pour le Bas-Valais, soit les districts suivants: Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey le **Garage Imperia SA, rue du Léman «Plein-Sud», 1920 Martigny, tél. 026 2 18 97.** Un équipement complet et moderne ainsi qu'un personnel bien formé vous assureront un service impeccable. Quant à ceux qui ne connaissent pas encore Volvo, une course d'essai ne les engageant à rien les enthousiasmera pour cette voiture de classe et de qualité suédoise.

Volvo - la voiture pour la Suisse!

Automobiles Volvo SA, Lyss

IMMEUBLES COMMERCES APPARTEMENTS

A vendre à Sion

TERRAIN A BATIR de 4 000 m2

environ, près de l'usine de Chandolline, en bordure de l'ancienne route de Vex.

Ecrire sous chiffre PA 25491, à Publicitas, 1951 Sion.

Appartements 3 pces

à louer à Sion. Situation ensoleillée, 2 balcons, cuisine moderne, cave, pour tout de suite ou date à convenir.

Pour renseignements téléphoner au (027) 2 53 36.

A louer à Sion beaux

appartements 3 1/2 pces

3 belles pièces, grand hall meubleable (coin à manger), cuisine moderne, cave, situation ensoleillée. Pour tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 51538 à Publicitas, 1951 Sion. P 25414 S

A louer à Sion, bâtiment «Kerria», rue du Mont,

bel appartement 4 pces

plein sud, grand living avec loggia, cuisine moderne complètement agencée, cave. Pour tout de suite ou date à convenir.

Faire offres écrites sous chiffre 51537, à Publicitas, 1951 Sion. P 25414 S

A louer à Sion, rue du Mont, dans bâtiment neuf,

appartement 2 pces

très spacieux, grand living. Tout de suite ou date à convenir.

Faire offres sous chiffre PA 51636 à Publicitas, 1951 Sion. P 25414 S

A louer, à Sion

Bâtiment Elysée - Nord

bel appartement 3 pces

tout confort, cave, galetas. Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour renseignements téléphoner au (027) 2 53 36. P 25414 S



PRÊTS
Fr. 1000 à 10000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialément!
BANQUE ABRIBERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

A vendre

1 lit français (2 places), avec couvre-lit (état de neuf, 1 sommier (1 pl.), 1 cuisinière à gaz, 1 canapé-lit. Tél. (025) 4 13 05, heures des repas.

Divans

90x190 cm., avec protège-matelas et matelas à ressorts. (garantis 10 ans) Fr. 145.-

Avec tête mobile, Fr. 165.-

Lit double avec deux protège-matelas et matelas à ressorts. Fr. 258.-

avec tête mobile, Fr. 288.-

Literie (pour lits jumeaux)

2 sommiers têtes mobiles, 2 protège-matelas et 2 matelas à ressorts Fr. 350.-

(port compris)



1020 Renens - Croisée
Tél. (021) 34 36 43
P 1533 L

OCCASIONS Tél. 23 15 60

- OPEL Kadett, neuve 1965 Garantie d'usine.
- OPEL Kadett Caravan 1964 Etat impeccable.
- SIMCA 1000, bleue 1963 Très soignée.
- AUSTIN 850, Countryman 63
- B. M. W. 700, cabriolet 1963 Très peu roulé, impeccable.
- FIAT 1500, cabriolet 1965 A l'état de neuf.
- AUSTIN 1800 Hydrolastic 1965 Etat de neuf, 1.000 km.
- PEUGEOT 403 1963 Très soignée.
- CITROEN 2 CV 1962 Complètement révisée.
- CITROEN 2 CV, fourgon, 1963
- FIAT 600 D 1960
- VAUXHALL Victor 1964 Très soignée.
- SUNBEAM Rapier 1962 Cabriolet.
- FORD Taunus 12 M 1961

Toutes ces voitures sont vendues expertisées, plus

3 mois de garantie

— Facilités de paiement —

City Occasion

Avenue de la Gare 1

L. Stoll & G. Martenet

Repas et soir: (021) 34 73 09

P 338 L

On cherche

SOMMELIERE

Entrée tout de suite ou à convenir.

Buffet AOMC, Monthey.

Tél. (025) 4 29 99.

Commerce de fers et produits métallurgiques cherche

préposé à la surveillance du chantier

ayant bonne expérience de la branche. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres de services, avec prétentions de salaire, à Tavelli & Pruno S.A., 1260 Nyon. P 2055 L

On cherche pour tout de suite ou époque à convenir

VENDEUSE

Apprentie vendeuse

Apprenti décorateur

Places stables. Semaine de 5 jours et avantages des grands magasins.

Faire offres à la direction

Gonset

MARTIGNY

P 7 S

3 serruriers-soudeurs

suisses ou étrangers trouveraient places stables et bien rétribuées. Appartement à disposition.

Faire offres à:

SAMECO

Payerne S.A., Payerne, fabrique de remorques, téléphone (037) 6 11 31.

P 50 L

Pour tous vos imprimés

027/23151

Svelte

par un traitement anti-cellulite

- bains de paraffine
- soins du visage et du cuir chevelu
- épilation électrique

Institut de beauté « SANDRA »
R. Granges - Saint-Maurice

Ouvert les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
Tél. (025) 3 73 59 ou 3 61 82

P 2535 7 S

échos du valaisais

SANTÉ, JOIE... une pomme à la récréation !

SION — « L'action pomme » dans les écoles primaires de notre ville a commencé le lundi 17 janvier, jour de la St-Antoine. Les très bons résultats enregistrés l'année dernière ont incité les responsables à la répéter.

La Régie fédérale des alcools accorde un subside en faveur de la distribution d'une pomme aux élèves lors de la récréation du matin. La Direction des écoles, d'entente avec la Régie fédérale des alcools, a distribué aux parents des formules pour l'inscription. Une modeste participation est demandée à chacun. Des coupons sont remis et l'enfant qui désire une pomme donne un coupon.

LA DISTRIBUTION

Entre 9 heures 45 et 10 heures, un responsable par classe se présente chez le concierge M. Ulrich Mathey — pour les écoles du Sacré-Cœur. Un panier à fruit a été mis à disposition de chaque classe. Autant de coupons autant de pommes remises, de fruits demandés.

Le nombre varie d'un jour à l'autre. De fort jolies pommes Canada sont remises pour l'instant.

Les élèves interrogés sont unanimes à reconnaître la qualité des fruits qu'ils apprécient énormément.

La saison est favorable. Le fruit est plus apprécié en janvier qu'au mois d'octobre, parce qu'il devient rare.

A PLEINES DENTS

A la récréation, on mange la pomme avec grand plaisir. Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, de mettre en évidence les effets salutaires des fruits, nous ne voulons par y revenir.

Cette action pomme devrait être entreprise, pendant une période déterminée, dans les écoles de nos villes. A la campagne, la plus grande partie des familles encavent des fruits.

Les communes devraient, en égard aux succès rencontrés dans les écoles primaires de la capitale, tenter aussi l'expérience.

Le point de départ a été donné et les premières expériences sont enregistrées. Il y a également, hormis les indéniables avantages cités, cette collaboration avec les producteurs.

— gé —



A pleines dents.



Un petit arrêt pour apprécier cette bonne pomme.



M. Ulrich Mathey procède à la distribution.

SION ET LE CENTRE

Foudra-t-il recommencer ?

NENDAZ — En hiver, le chemin principal du village se ramasse en lui-même. Ses limites étroites le rendent plus intime. A Beuson, c'est la paix de l'hiver, le règne du silence et du grand froid. Les gens, on ne les entend plus marcher.

Mais depuis quelques heures, le trax à chenilles et un camion s'efforcent de ranimer le village assoupi. La neige encombrante est évacuée, le chemin soigneusement déblayé est parsemé de sable fin. Les voitures peuvent ainsi circuler et surtout « dormir au garage ».

Mon inquiétude pourtant me chuchote que des millions de flocon descendent confusément voiler le clocher, les arbres et revêtir le grand chemin de sa beauté hivernale.

Domage, le travail avait été si bien fait.

Il en a plein le cœur...

C'est un fait connu et généralement admis, les disciples de saint François d'Assise, demeurent des hommes très populaires.

Mieux, les Pères Capucins sont généralement de bonne humeur.

La Providence les a aussi dotés de talents qui les font apprécier. Orateurs, écrivains, habiles dans les travaux manuels, il y en a même parmi eux plusieurs qui excellent dans les parties de yass, alors que d'autres sont férus de patois, composant des pièces de théâtre ou des chansons du terroir. D'autres ont un faible pour l'alpinisme sans oublier ceux qui sont passionnés des cristaux. Le P. Benoit-Joseph, dans son récent volume sur « Jo Vagand » traduit on ne peut mieux son penchant prononcé pour la haute montagne et les trésors qu'elle recèle.

Parmi les jeunes étudiants en théologie, on ne s'ennuie pas non plus, puisque nous y trouvons une équipe de troubadours de la chanson. Les malades, en particulier, apprécient les productions des « petits capus »...

Mais ceci dit, n'encensons point trop nos amis les Capucins. Ils n'aiment réellement l'odeur de l'encens que dans leur église.

Qu'il me soit permis de relever qu'un père très connu, particulièrement dans les milieux patoisants, a le cœur un peu gros de penser que bon nombre d'oratoires et petites chapelles édifiés, par nos ancêtres, tombent en décrépitude. Il suffirait la plupart du temps de peu de chose pour les maintenir en bon état. Un bon entretien normal et le tour serait joué.

Est-ce le fric qui fait défaut?, me dit-il. Je ne le pense pas, car chaque année, environ deux mille Valaisans se rendent en pèlerinage à Lourdes ou ailleurs. En limitant un peu le nombre des participants à ces rendez-vous mariaux, il serait aisé de recueillir les fonds nécessaires à la restauration de ces édifices religieux, dont beaucoup sont placés sous le patronage de la Vierge. Notez bien, affirmez avec force ce bon père, que je ne suis nullement opposé à l'esprit et à l'organisation de ces pèlerinages. Si l'on y va pour prier, refaire le plein d'essence, se convertir, c'est très bien. Mais sur le nombre, n'y a-t-il pas un certain pourcentage de promeneurs, de curieux, effectuant un voyage d'agrément? La prière n'est-elle pas accessoire pour ces gailards?

Il est facile de rassurer notre ami, en lui disant que les vrais pèlerins de Lourdes ou d'ailleurs, sont toujours généreux et prêts à répondre par une aide financière, lorsque l'on fait appel à leur bon cœur. Le fait de se rendre à Lourdes, les incite à être plus réceptifs aux besoins qui leur sont connus. Depuis bien des décennies, la construction d'églises, de chapelles, et de « grottes de Lourdes » dont le nombre va grandissant, a bénéficié de l'appui matériel de bon nombre de pèlerins et les brancardiers ont le mérite d'être au premier rang de ces généreux donateurs.

Rassuré, mon Père? Je le pense car vous êtes un « bâtisseur » dans le plein sens du mot et surtout un « messager » de la bonne nouvelle!

Du travail pour les carrossiers



SION — Hier, peu avant 14 heures, une collision s'est produite à l'intersection de l'avenue de la gare et de l'avenue du midi. Tout s'est soldé par des dégâts matériels.

Cet accrochage a eu pour effet de rassembler de très nombreux curieux et de provoquer de nombreuses files de voitures.

Un skieur de 5 ans blessé

SION — On a du conduire mardi à l'hôpital de Sion le petit Patric Schwitter, fils de René. Il s'est brisé une jambe en skiant à Montana. Le petit Patric est le petit-fils de Roméo Gianadda, de Sion.

Un oubli ne fait pas le compte...

SION — Lors de la publication des mutations dans le corps des officiers, un nom a été oublié. Il s'agit du PIt Bernard Lugon-Moulin, dentiste, troupes sanitaires. Nous nous excusons auprès de l'intéressé et de nos lecteurs.

Le coin d'humour d'Arolas



Fabrique d'horlogerie
PANTO S. A., à SAXON
engagerait pour son atelier de
réglages :

viroleuses-centreuses
formées.

Se présenter ou téléphoner au
No (026) 6 24 76. P 25616 S

Le bureau technique Michel Anden-
matten, ingénieur SIA, à Sion
cherche

AIDE

pour travaux de piquetage, possédant
le permis de conduire.

Place stable pour personne sérieuse.
Entrée le 1er février 1966.

Faire offres par écrit au bureau tech-
nique Michel Andenmatten, 9, rue
de la Dixence, 1950 Sion.

P 25577 S

A liquider au plus vite, pour cause
de changement d'activité,

**INSTALLATION
DE SCIERIE**

visible en marche encore quelques
jours. Scie de côté « Müller », chariot
de 8 m. Circulaire à chariots, voies de
15 m., moteur électrique de 9 CV avec
coffret, petite affûteuse semi-automati-
que, outillage divers. Bas prix.

Marc Bovier, 1915 Chamoson.

Tél.: (027) 8 74 83.

P 25589 S

Entreprise du Bas-Valais
cherche pour entrée immédiate

sténodactylo

au courant des divers travaux de
bureau d'une entreprise.

Salaires intéressants.

Faire offres sous chiffre PA 25583,
à Publicitas, 1951 Sion.

P 25583 S

Mise en soumission

L'administration communale de Sierre
met en soumission la place d'

aide à la conciergerie

Tous renseignements à ce sujet peu-
vent être obtenus auprès de M. Mauri-
ce Salzmann, président de la ville.
Entrée en fonctions : à convenir, mais
le plus rapidement possible.
Conditions et traitement selon le stat-
ut du personnel de la commune de
Sierre.

Les offres, accompagnées d'un cur-
riculum vitae et des certificats, sont
à adresser à M. Maurice Salzmann,
président, jusqu'au samedi 5 février
1966, avec l'indication : « Soumission
aide-conciergerie ».

Sierre, le 17 janvier 1966.

L'Administration communale.

Nous engagerons

mécaniciens

sur voitures automobiles et

1 apprenti magasinier

Entrée tout de suite ou à convenir.

Places stables, avantages sociaux.

Faire offres ou se présenter au
Garage Olympic, Sierre, M. Al-
fred Antille.

P 385 S

Entreprise de la place de Sion,
cherche

jeune homme sérieux

(étranger s'abstenir), habitant
Sion ou environs immédiats, pos-
sédant permis de conduire vé-
hicules légers, pour le service
à la clientèle.

— Place à l'année assurée, bien
rétribuée.
— Entrée immédiate.

Tél. (027) 2 21 77.

P 25569 S

Entreprise de la place de Sion
cherche

bon soudeur-machiniste

Place stable à l'année.

Entrée immédiate.

Faire offres écrites sous chiffre
PA 25603, à Publicitas, 1951 Sion
P 25603 S

Alfa Giulia TI

1964, 52.000 km.

Daimler automatique

1964, 38.000 km.

MG 1100

1963, 36.000 km.

VW 1500

1963, 70.000 km.

Alfa Giulia 1600

1963, 29.000 km.

DKW 1000 S

1962, 25.000 km.

Belles occasions. Prix intéressants.

Agence Rover

ch. des Mouettes 2, Lausanne

Téléphone : (021) 26 77 26

SOMMELIERES

Deux sommelières sont engagées
pour entrée immédiate ou à con-
venir.

Connaissance des deux services.

Hôtel Etoile, Martigny

Tél.: (026) 2 13 93 - 94

P 1173 S

On cherche

SOMMELIERE

Entrée tout de suite ou à convenir.

Débutante acceptée.

Pour tous renseignements s'adres-
ser à : restaurant « Le Mélèze »,
R. Rouvinez, Grimentz, Valais.

P 25570 S

Entreprise du bâtiment achèterait une

scie circulaire

ou une scie à ruban d'occasion.

Faire offres avec prix et dimensions
sous chiffre PA 29630, à Publicitas,
1951 Sion.

P 29630 S

Famille anglaise (recteur) cherche

JEUNE FILLE

pour s'occuper de deux enfants de 6
et 3 ans.

Renseignements au tél. (025) 4 18 58

P 25592 S

Voiture

VW

état de neuf, à
vendre pour cause
de mariage.
Modèle 63-64.

Très peu roulé.

Avec accessoires :
radio neuve, klan-
xon spécial, pha-
re de reculement,
pneus à neige
neufs.

Tél. (025) 5 22 58

On cherche

1 chauffeur

pour camion de
chantier, région
Martigny.

Faire offres sous
chiffre PA 65047,
à Publicitas, à
1951 Sion.

P 65047 S

A VENDRE

Volvo

122 S, 1800, 1964.

Très bon état.

Peu roulé.

Tél. 61 51 43.

P 11 L

MARTIGNY

On cherche à
acheter

1

appartement

de 3 pièces, avec
confort.

Ecrire sous chif-
fre PA 25613, à
Publicitas, 1951
Sion.

P 25613 S

On demande

**dame ou
jeune fille**

pour s'occuper
d'un petit ména-
ge.

Vie de famille.
Congés réguliers.

Tél. (027) 2 24 18
P 25631 S

Entreprise du bâ-
timent achèterait

3 portes

de garage

d'occasion.

Faire offres avec
prix et dimen-
sions sous chif-
fre PA 25634, Pu-
blicitas, 1951 Sion

P 25634 S

On cherche

**un ferblantier ou
ferblantier-appareilleur**

Pour tout de suite ou date à con-
venir. Bon salaire, place stable.
Francis Staub, ferblanterie-appa-
reillage, 1926 Fully.

Tél.: (026) 5 33 41.

P 25597 S

On cherche

employée de maison

dans ménage soigné de deux person-
nes.

Machines modernes à disposition.

Martigny, tél. (026) 2 13 34 (heures des
repas).

P 174 S

Annonces diverses

On cherche une

SOMMELIERE

Semaine de 5 jours. Gain élevé.

Café-restaurant du Vieux-Vevey, 1800
Vevey. Téléphone : (021) 51 15 00.

P 25594 S

Monsieur avec deux jeunes enfants
habitant Sierre cherche

DAME

pour s'occuper de son intérieur.
Bel appartement de 4 pièces et demie.
Vue, soleil.
Ecrire sous chiffre P 75095, à Publi-
citas, 1951 Sion.

P 75095 S

Grand arrivage

**de coupons de jersey
très avantageux**

pour la confection de jupes, robes,
costumes, etc.

**Egalement jersey
au mètre**

Se recommande :

R WARIDEL

Nouvelle Poste

MARTIGNY

P 194 S

ATTENTION !

K

CONTINUE SA

grande vente

au rabais

autorisée du 15 au 28 janvier 1966

A nouveau 10% et

20%

Sans hésitation tous chez

KUCHLER - PELLET

Aux Galeries du Midi - Sion

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

Le cambrioleur... s'est enivré!

C'est un fait rare. Il mérite d'être relevé. Ce cambrioleur n'est pas Valaisan. Il n'a aucune attache, ni acointance avec notre canton viticole. Et pourtant il s'est enivré. Cela peut arriver à de nombreuses personnes quand la soif vous prend, rien ne résiste!

Un individu donc, que j'appellerais « Hippolyte ». Il est sans travail, mais il ne l'aime pas non plus, cela est certain. L'oisiveté est la mère de tous les vices, c'est reconnu, admis et parfaitement exact.

Hippolyte, avec un casier judiciaire extrêmement chargé, est connu de la maréchaussée qui le surveille, le « file » régulièrement.

Un vol est à peine découvert dans le secteur que les plus lourds soupçons pèsent sur lui. Quelquefois, avec de bons alibis, il peut prouver qu'il n'était pas dans le coup. Malgré ses exploits, il n'est pas encore le roi des rois du vol.

Pour se procurer un peu d'argent, notre Hippolyte porte son dévolu sur le garage du coin. Les affaires ont bien marché. La vente de l'essence a été très intéressante. Ces éléments l'ont incité à porter son coup. Et puis la nécessité de trouver de l'argent empêche tout sentiment ou remord. Dans la nuit de samedi à dimanche, à 23 heures exactement, il s'introduit dans l'atelier du garage. Un chalumeau lui permet d'ouvrir l'imposant coffre-fort. Sans perdre de temps, il se met à l'ouvrage. L'effort fourni lui donne une ardente soif. Il s'avise alors de la présence de deux bouteilles de champagne auxquelles il fait largement honneur, si largement, qu'à l'exemple de Noé, il ne tarde pas à aller dans le pays des songes, rêvant sans doute d'un somptueux butin.

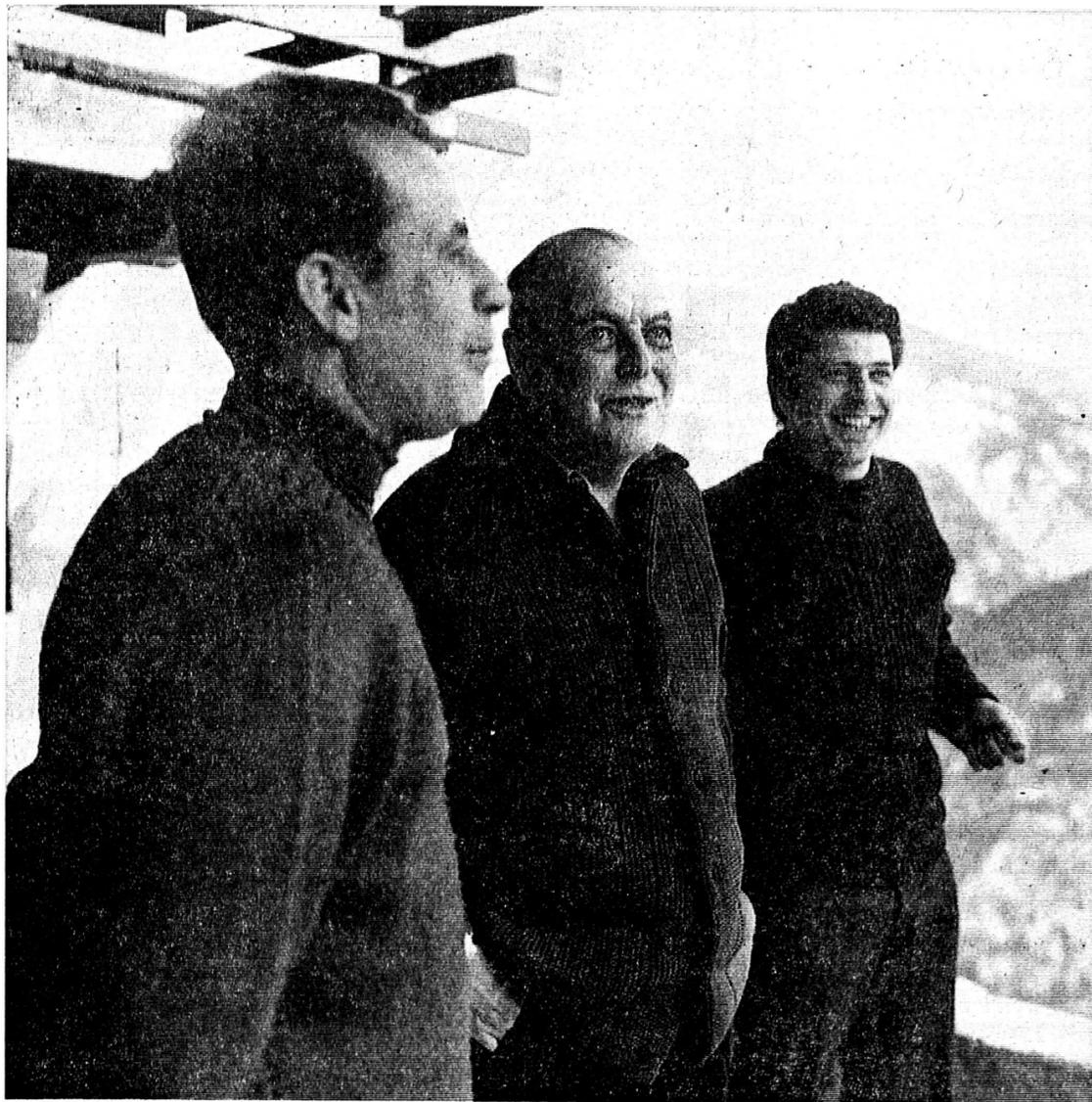
Ces rêves le menèrent tout droit dans les bras de la police. En effet, le matin, le propriétaire n'eut qu'à informer la police de sa découverte inattendue.

L'amateur de champagne devra confesser s'il n'a pas encore d'autres méfaits sur la conscience.

La police, pour sa part, est encore étonnée de la façon dont elle a dû « cueillir » ce cambrioleur.

Les militants abstinents pourront dire : « Ne buvez jamais d'alcool, c'est dangereux. »

— Gé —



Sir Randolph Churchill devant le chalet, à sa droite son ami, et, à sa gauche, M. Edmond Rudaz, vice-président de Chalais, venu prendre contact avec l'illustre hôte.

A Vercorin, dans le calme et la tranquillité Sir Randolph Churchill écrit L'HISTOIRE de son père

VERCORIN — Depuis quelques jours sir Randolph Churchill, fils de l'inoubliable Winston Churchill, séjourne dans la coquette station. Accompagné de sa gracieuse et sympathique épouse, de sa fille et d'un ami, il loge au chalet appartenant à Son Exc. notre ambassadeur Vallotton.

UNE BREVE VISITE, UN FRANC DIALOGUE

J'ai eu le plaisir d'être reçu hier après-midi par sir Randolph Churchill. Le grand écrivain, le journaliste expérimenté, reçoit le plus simplement du monde mais avec une courtoisie et une délicatesse extrêmes.

Le dialogue a été vite établi. Sans restriction, mais avec une grande philosophie, une réponse a été donnée aux diverses questions posées.

— Comment avez-vous retenu Vercorin pour votre séjour ?

— Après la mort de mon vénéré père, je suis venu en Suisse. Une réception a été donnée à l'ambassade d'Angleterre. A cette occasion j'ai pressenti une connaissance afin qu'elle me trouve un chalet en Suisse. L'adresse de ce chalet m'a ainsi été communiquée. Là-bas, m'avait-elle précisée, tu seras dans un endroit calme et retiré! Je n'avais jamais entendu parler de Vercorin. Je suis enchanté d'avoir découvert cette petite station.

— Combien de temps pensez-vous rester ?

— Je pense rester quelques mois, pour me reposer et surtout pour travailler. J'écris actuellement l'histoire de mon vénéré père. Le premier tome est terminé, le second est en préparation et je pense écrire cinq tomes. Les recherches et la compulsions des documents m'ont pris beaucoup de temps. Dès maintenant je compte cinq à six ans pour terminer cette histoire.

Vercorin est tout indiqué, même excellent, pour un écrivain; l'inspiration est grandement favorisée.

J'ai voulu quitter pendant quelque temps l'Angleterre; le téléphone son-

ne moins souvent et je suis loin des préoccupations habituelles.

— Que pensez-vous de notre pays ?
— Je viens souvent en Suisse. Jusqu'à présent je n'avais que traversé la vallée du Rhône.

J'ai une grande admiration pour votre pays, pour votre système gouvernemental, votre neutralité à tout prix. La Suisse doit rester cet îlot de paix où tout est bien organisé et programmé.

— La situation mondiale actuelle ?

— Je ne veux pas m'égarer sur ce délicat chapitre. Plutôt que de donner des propos acidulés, je m'abstiens de tout commentaires. Le problème de la Rhodésie pour l'Angleterre est une question délicate.

L'histoire est un perpétuel recommencement. L'époque actuelle n'est pas brillante, mais des jours meilleurs peuvent venir.

Et sir Randolph Churchill, avec beaucoup d'humour, raconte quelques histoires sur des chefs d'Etat actuels et des aventures vécues comme journaliste.

QUELQUES CONSIDERATIONS

Sir Randolph Churchill est fier — qui ne le serait ? — de l'homme de génie qu'a été son père Winston Churchill. Le sang des Marlborough qui coule dans ses veines explique sa grandeur. C'est un homme d'action, d'une infatigable activité.

J'ai admiré ses dons remarquables, sa maîtrise dans l'argumentation, son flair étonnant dans les divers problèmes.

Bon séjour à Vercorin, sir Randolph Churchill! et que l'« Histoire » du noble et grand Winston Churchill se réalise au mieux.

— gé —



Le chalet de Son Exc. l'ambassadeur Vallotton.

CINEMAS

★ SION - ARLEQUIN

Du lundi 17 au dimanche 23 janv.
Le triomphal succès
15 semaines à Genève

Tom Jones

(Entre l'alcôve et la potence)
Un film gai, libre et mouvementé,
audacieux
Parlé français - 18 ans révolus

★ SION - LUX

Du mercredi 19 au dimanche 23 janv.

Le repaire de l'aigle noir

Un chef indien fanatique et cruel terrorise l'Orégon.

Un beau western
Parlé français - 16 ans révolus
Scope - couleurs

★ SION - CAPITOLE

Du mercredi 19 au dimanche 23 janv.

Le mystère du château de Blackmoor

Un tout grand policier d'après Edgar Wallace.

Crimes étranges... qui est l'étrangleur ?
Parlé français - 16 ans révolus

★ MARTIGNY - ETOILE

Des ce soir mercredi - 18 ans révolus.
Le roman du docteur Soubiran à l'écran

Le journal d'une femme en blanc

Un film de C. Autant-Lara avec Marie-José Nat

★ MARTIGNY - CORSO

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus.

Un film saisissant... réaliste...

L'arme à gauche

avec
Lino Ventura et Sylva Koshina

★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui RELACHE
Dès vendredi
Les deux orphelines

★ RIDDES - L'ABELLE

Ce soir RELACHE
Samedi et dimanche
Le petit garçon de l'ascenseur
16 ans révolus

★ FULLY - CINE MICHEL

Mercredi 19 - 16 ans révolus.

De l'action avec Clint Walker

Le géant du Grand-Nord

Dès vendredi 21 - 16 ans révolus.

Le feuilleton de Sottens

Les deux orphelines

★ SAXON - REX

Aujourd'hui RELACHE

Jeudi 20 - 16 ans révolus.

Le géant du Grand-Nord

Dès vendredi 21 - 16 ans révolus.

La grande évasion

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.

Dimanche à 14 h. 30

Un passionnant film de cape et d'épée en scope et couleurs

Le triomphe de Robin des Bois

avec Don Burnett, Gia Scala et Samson Burke

Intrépide et farouche, il vole au secours de opprimés

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus.

Alain Delon, Ann Margrett et Van Heflin, dans

Les tueurs de San Francisco

Un amour traqué dans un milieu dominé par les passions et la violence!

★ MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus.

La réédition tant attendue!

Jean-Paul Belmondo et Emmanuelle Béart, dans

Léon Morin, prêtre

D'après le roman de Béatrice Beck
Un film à voir et à revoir!

★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus.

Un film d'aventures plein d'action

Maciste contre les Mongols

Scope - couleurs

échos du valais

SION ET LE CENTRE

Sur les traces de St-François

ST-MARTIN — Les Révérends Pères Capucins jouissent dans nos campagnes d'une sympathie et d'une amitié établies depuis longtemps.

Habillé d'une grossière robe de bure, une corde lui servant de ceinture, ayant pour seule arme son chapelet, le Frère Capucin parcourt ces jours-ci nos villes et nos campagnes, quêteant pour son couvent, comme jadis St-François d'Assise.

Partout il est accueilli à bras ouverts. Riche ou pauvre, chacun lui fait don de quelque chose. Braves gens, donnez, donnez sans retenue pour les Capucins, le Seigneur le vous rendra au centuple.

Voyez le Frère, il est plus pauvre que le plus pauvre d'entre nous, pourtant il est riche, d'une richesse que personne ne peut lui enlever. Ayant fait siennes ces paroles du Christ: « Quittez tout et vous trouverez tout », il a trouvé Dieu qui lui tient lieu de tout: famille, amis, gloire, honneurs et richesses.

A peine a-t-il débouché sur la place du village, que les enfants se précipitent vers lui et l'escortent, lui formant une haie d'honneur. Suspendus à ses lèvres, attentifs à ses moindres gestes, ils ne le quittent qu'à regret, non sans emporter en souvenir une image pieuse que chacun serre contre son cœur comme un trésor.

Un Valaisan à l'honneur

BERNE. — Le Conseil fédéral a promu à l'institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, à Wuerenlingen, avec effet au 1er janvier 1966: Chef de section 1A: M. Hermann Flury, originaire de Saas-Fee, actuellement 1er chef de section.

De la Noble Contrée au Val d'Anniviers

La « détention » ne lui convenait peut-être pas...

SIERRE — Hier matin, peu après 5 heures, la Police municipale était avisée par les employés des CFF de Sierre qu'un individu en pyjama et emmitouflé dans une couverture faisait les cent pas sur la place de la gare. L'agent qui vint le questionner, croyant avoir à faire à un fou, fut surpris de constater que son interlocuteur n'était autre que le trop fameux Antonio Sierra condamné à 15 ans de réclusion pour

avoir été, il y a quelques années, l'assassin de Mlle Bagaini, de Martigny. Sierra qui était en convalescence au Sana valaisan, à Montana, était descendu à pied à Sierre; en chaussons, par près de — 20 degrés. Il fut bien vite conduit au « violon » pour terminer sur une couche froide une nuit qu'il aurait pu passer dans un bon lit chaud du Sana valaisan.

Après un incendie

VAAS-LENS. — Le Nouvelliste du Rhône du 17 janvier a relaté l'incendie dont fut le théâtre le pittoresque hameau de Bocardoux et qui coûta la vie à un sexagénaire vivant seul. Le souci d'une information hâtive a fait dire à Gie, correspondant local, « qu'à peine le feu maîtrisé, on essaya par tous les moyens, même en prenant des risques, de porter secours à M. Henri Emery ».

La réalité est toute autre. Le premier geste des sauveteurs consista, comme cela est naturel, à tenter de dégager la victime. Ce qui fut fait et prestement.

Nuance... dont on mesurera tout le poids, tant il est vrai que les sauveteurs possèdent le sens des vraies richesses.

Jie.

Cette petite française (8 ans) sera-t-elle expulsée de Suisse?

Une petite Française de 8 ans recueillie par une jeune institutrice de Fontainemelon (NE) devra-t-elle quitter notre pays en raison des mesures restrictives pour lutter contre la surpopulation étrangère? En décembre 1964 une petite fille de 8 ans, dont les parents pauvres habitent la région parisienne, venait passer quelques mois de vacances à Fontainemelon. Elle était recueillie par une jeune institutrice de la localité. Celle-ci a été avertie l'autre jour par lettre qu'en raison des mesures restrictives prises par les autorités fédérales pour lutter contre la surpopulation étrangère, le séjour de l'enfant ne pourrait être d'une longue durée et que son permis expirait le 25 septembre 1966. Les autorités ont-elles l'intention d'en rester là? On ne peut encore préjuger de la décision finale, mais on ose espérer que les autorités feront preuve de souplesse. Voici Claudine.



HAUT-VALAIS

M. Mario Audi n'est plus

BRIGUE. — Hier dans la matinée, la nouvelle se répandait en ville de Brigue que M. Mario Audi venait de rendre le dernier soupir à l'hôpital de Brigue où il avait été transporté pour y subir une grave opération. Le défunt était âgé de 68 ans. Tout jeune, il était venu du sud de l'Italie pour travailler dans notre pays. A force de courage et d'abnégation, il avait exploité pendant de nombreuses années un garage renommé. Ayant pris sa retraite depuis 3 ans, le petit Mario au grand cœur, comme on l'appela dans la localité, menait une vie paisible lorsqu'il fut atteint par un mal qui ne pardonne pas. A sa famille éplorée et tout spécialement à ses deux enfants, le NR présente ses condoléances sincères.

Une pagaille qui aurait pu être évitée

BRIGUE. — On sait que toujours plus nombreux sont les skieurs italiens qui, durant le week-end surtout, rendent visite aux stations haut-valaisannes en particulier. Samedi dernier, on en dénombreait pas moins de 250 alors que le dimanche matin, il y en avait autant sur la place de la gare après l'arrivée du premier train direct en provenance d'Italie. Malheureusement, ce convoi a touché Brigue avec plusieurs minutes de retard, ce qui a eu pour effet de faire perdre à ces voyageurs les correspondances directes pour les différentes stations de montagne. Il s'en est suivi une pagaille indescriptible, une quinzaine seulement pouvant prendre des taxis, les autres perdirent de précieuses heures à la recherche de moyens de locomotion. A notre humble avis, cette regrettable situation ne devrait plus se répéter et les compagnies de transport intéressées devraient prendre les dispositions qui s'imposent en pareille occasion. En effet, ces touristes n'ont d'ailleurs pas été tendus à l'adresse de cette lacune qui, si elle se renouvelait risquerait bien de jouer un mauvais tour dans le domaine touristique régional. D'autre part, les entreprises privées avaient été averties du retard du train international. N'auraient-elles pas pu, de ce fait, prévoir des courses spéciales à l'intention de ces voyageurs. Car, en somme, pourquoi vouloir organiser une propagande intensive à l'égard de nos stations si l'on n'est pas en mesure d'offrir ce que l'on promet? Ludo.

Succès du cours de ski de janvier

BETTMERALP. — Grâce à l'initiative de l'office du tourisme de la station, un cours de ski pour toutes catégories de skieurs est actuellement organisé sur les magnifiques pentes de Bettmeralp. Comme c'est la première fois qu'un tel cours a lieu dans la région, il était permis de se demander si l'on s'y intéresserait. Or, contrairement à ce que l'on pensait, cette instruction sur la neige dépasse toutes les prévisions. En effet, nous nous sommes laissés dire qu'une centaine de skieurs y prennent part. Ce qui, pour un début, n'est pas si mal étant donné la baisse de la température enregistrée ces derniers jours.

L'artère publique n'est pas une patinoire

BRIGUE. — A maintes reprises déjà, les automobilistes utilisant les différentes rues de la localité se plaignent du fait que les enfants des écoles ne se font pas de scrupule pour occuper la chaussée sur laquelle ils prennent part à des parties de hockey passionnantes, au point qu'ils n'entendent même pas l'arrivée de véhicules à moteur. Hier soir encore, une dizaine de gosses se disputaient un « puck » sur la voie publique et devant les yeux de leurs parents alors que deux automobilistes complaisants durent attendre l'interruption de la partie. Un comble!

M. Johan Schröter est mort

BRIGUE. — A Brigue vient de mourir M. Johan Schröter, âgé de 74 ans. Le disparu avait été pendant de longues années le gérant du Buffet de la gare de Goppenstein. C'était une personne affable connue dans les milieux du commerce et du tourisme. Sa disparition ne laisse que des regrets. Son enterrement aura lieu demain à Brigue. Nous présentons à la famille notre sincère sympathie.

Les « hirondelles » reviennent déjà!

BRIGUE. — Dans la journée de hier nombreux étaient déjà les saisonniers italiens qui ont rejoint notre pays après avoir passé quelques semaines de vacances dans un endroit où la température était certainement plus clémente que chez nous. Aussi, il ne faut pas s'étonner si ces « hirondelles », qui n'ont pas su attendre le printemps pour changer de lieux, étaient singulièrement surprises du froid qu'elles ont rencontré en descendant du train. C'est pourquoi, avant de poursuivre leur route, elles s'engouffrèrent dans les salles d'attente de la station.

Les philatéliste du Haut vont se réunir

BRIGUE. — Le Haut Pays compte de nombreux collectionneurs de timbres. Aussi pour faciliter leur hobby, on vient de décider de créer une section de philatélistes, Viège-Glis-Naters-Brigue. La première assemblée prévue à cet effet a été fixée à demain soir.

† Théophile Montani

SLEQUENEN. — Avant-hier est décédé le doyen de la commune, M. Théophile Montani, âgé de 94 ans. Le défunt, que la mort a surpris à son domicile, fut dans sa longue vie un commerçant avisé. Tant à l'étranger qu'en Suisse, M. Montani s'était fait estimer. Il fut membre de nombreuses sociétés locales et fit également partie du Conseil municipal. Son ensevelissement aura lieu ce matin à Salqenen.

La famille de

Monsieur Augustin CONSTANTIN à Fully

très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à sa profonde gratitude.

Un merci spécial aux docteurs Zumbstein et Closuit, au personnel de l'Hôpital de district et au curé Bonvin, de Fully.

†
Madame Rosa CHATRIAND-MASSE-RAZ, à Leytron;
Madame et Monsieur René BAUD-CHATRIAND et leur fille Thérèse, à Epinassey;
Monsieur Yvon CHATRIAND, à Leytron;
Monsieur Placide CHATRIAND, à Leytron;
Monsieur et Madame Victor CHATRIAND-CHARVOZ, leurs enfants et petit-enfant, à Leytron et Fully;
Madame Vve Philomène RODUIT-CHATRIAND, ses enfants et petits-enfants, à Leytron et St-Maurice;
Madame et Monsieur André HUGUET-CHATRIAND, leurs enfants et petit-enfant, à Leytron;
Monsieur et Madame Luc CHATRIAND-CHESEAUX et leurs enfants, à Leytron;
Monsieur et Madame Jean CHATRIAND-RODUIT et leur fille, à Chamoson;
Madame et Monsieur Maxime BLANCHET-CHATRIAND et leurs enfants, à Leytron;
Monsieur et Madame Joseph MASSE-RAZ-MICHELLOD, à Leytron;
Monsieur et Madame Bernardin MASSE-RAZ-BLANCHET et leur fille, à Leytron;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules CHATRIAND

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé dans sa 51ème année, à la Clinique St-Amé à St-Maurice, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le jeudi 20 janvier 1966, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†
Monsieur et Madame Enrico AUDIRITZ et leurs enfants, Mario et Renato;
La famille SALZMANN-AUDI, Brigue;
La famille AUDI-NOEL et enfants, en Allemagne;
La famille CHRISTINI-AUDI et enfants, Brescia, Italie;
La famille FASCIANI-AUDI et enfants, Naters;
La famille ORLANDO Salvatore et enfants, Domodossola, Italie;
La famille ORLANDO Hugo et enfant, Brigue;
La famille ORLANDO Rosario et enfants, Zurich;
La famille ORLANDO Nino et enfants, Brigue;
Ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Mario AUDI

Mécanicien

leur bien cher père, frère, beau-père et grand-père, décédé après une maladie courageusement supportée à l'âge de 68 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Brigue, le 20-1-66, à 10 heures. Départ Kollegiumplatz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Madame Rodolphe IMHOF-CURDY, à Saint-Maurice;
et les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Rodolphe IMHOF CONTROLEUR CFF RETRAITE

leur cher et bien aimé mari, frère et parent, survenu à Saint-Maurice le 17 janvier 1966 à l'âge de 63 ans après une longue maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le mercredi 19 janvier 1966, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. L.

N.d.l.r. — Nous nous excusons auprès de la famille en deuil pour le retard apporté à la publication de cet avis mortuaire (NR).

† Le Football-Club de Vernayaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul MORISOD

père de son dévoué joueur Jean-Gérard.

Les membres du club sont priés de prendre part aux obsèques aujourd'hui mercredi à 10 h 30 à Vernayaz.

P 25659 S

†

Au début de sa 16e année, le 18 janvier 1966, Dieu dans sa miséricorde, a rappelé à Lui l'âme de son serviteur

Jean-Gérard GABIOUD élève de l'école secondaire

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et neveu.

Monsieur et Madame Paul GABIOUD-PERRUCHOUD, à Sion;

Madame et Monsieur Jean EVEQUOZ-GABIOUD, à Sion;

Madame et Monsieur Dr Willy DETTWILER-GABIOUD, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Pierre GABIOUD-KOLLY, à Sion;

Monsieur et Madame Charles-Albert GABIOUD-SCHOENENWEID, à Fribourg;

Madame et Monsieur Willy BRINGOLD-GABIOUD, à Liestal;

Madame et Monsieur Jean-Pierre DUBUIS-GABIOUD, à Sion;

Ses neveux: Frédérique, Marie-Eve, Olivier, Valérie, Catherine, Jean-Paul, Christian, Christophe, Marie-Françoise, Alain, Pascal, Nicolas et Isabelle;

Madame et Monsieur Marcel RAUSIS-GABIOUD, à Orsières, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Pierre PERRUCHOUD, à Réchy-Chalais et Granges;

ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu en la cathédrale de Sion, le jeudi 20 janvier 1966 à 11 heures. Paroisse Saint-Guérin.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 25658 S

†

Madame Adolphe Gaillard, à Ardon;

Monsieur et Madame Roland GAILLARD-FROSSARD et famille, à Ardon;

Madame et Monsieur Yvon REBORD-GAILLARD et famille, à Ardon;

Monsieur et Madame Joseph GAILLARD et famille, à Margencel (Savoie);

Monsieur et Madame Marcel GAILLARD, à Margencel (Savoie);

La famille de feu Léopold GAILLARD;

La famille de feu André GAILLARD;

La famille de feu Antoine VUIGNIER-GAILLARD;

La famille de feu Séraphin GAILLARD;

Monsieur et Madame Elie GAILLARD et famille, à Ardon;

Madame Ida GAUTHIER, à Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Adolphe GAILLARD

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu le 18 janvier 1966 à l'âge de 70 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le jeudi 20 janvier, à 10 h. 30.

P. P. L.

On est prié de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de

Monsieur Ruben PIGNAT

aux Evouettes, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs envois de gerbes et de fleurs, leurs messages et dons de messes, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

L'affaire Ben Barka: un scandale tragique qui éclabousse

la FRANCE tout entière!

PARIS — L'affaire Ben Barka — « l'affaire » dit-on maintenant en France — constituera le principal tremplin de l'opposition contre le régime dans les jours et les semaines à venir. Elle devient le premier souci du nouveau gouvernement constitué le 8 janvier. Elle éclipe, par les proportions qu'elle prend devant l'opinion, l'offensive du « nouveau style » gaulliste que la nouvelle équipe ministérielle était occupée à organiser dans la perspective des élections législatives prévues pour au plus tard mars 1967. Les deux principaux adversaires du général De Gaulle aux récentes élections présidentielles, François Mitterrand, candidat de la gauche, et Jean Lecanuet, candidat du centre droit, ont été les premiers à vouloir tirer les conséquences politiques d'une intrigue tortueuse où l'on trouve impliqués des policiers marocains et français, des agents des services secrets et des mauvais garçons.

Une ténébreuse affaire...

L'affaire débute dans le secret, le 29 octobre par l'enlèvement en plein Paris du leader d'opposition marocain Mehdi Ben Barka, réfugié politique en France. Elle se poursuit par son exécution probable, le soir du 30 octobre. Elle éclate devant l'opinion avec la découverte du principal responsable de l'enlèvement, Antoine Lopez, inspecteur d'une compagnie aérienne à Orly, ami du général Oufkir, ministre de l'Intérieur du Maroc, et agent du SDECE (service de documentation extérieure et de contre-espionnage français). Agissant, dit-il à l'instigation du général Oufkir, après avoir informé ses chefs du SDECE, Antoine Lopez, qui s'est fait assister de deux policiers français pour l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, est convaincu, affirme-t-il de ménager un simple rendez-vous entre le général Oufkir et le leader marocain. En fait, il semble que ce rendez-vous sera fatal à Mehdi Ben Barka.

Enfin, l'affaire se précipitera dramatiquement, lundi soir, par la mort — un suicide dit-on officiellement — de Georges Figon, un repris de justice, complice lui aussi de l'enlèvement et témoin essentiel de l'affaire.

... exploitée par l'opposition

Les organisations de gauche prévoient un meeting de protestation, vendredi, à Paris. François Mitterrand demande la convocation d'une session extraordinaire du parlement. Jean Lecanuet po-

se une question écrite au premier ministre pour lui demander « s'il estime fondées les révélations mettant en cause la responsabilité du ministre de l'Intérieur et de plusieurs hauts-fonctionnaires. De son côté, Gaston Defferre, un des principaux leaders de l'opposition, demande, dans un éditorial au général De Gaulle « s'il désavouera M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur et M. Jacques Foccart collaborateur du chef de l'Etat, présenté par Gaston Defferre comme le « responsable réel des polices secrètes et parallèles. »

De Gaulle veut la vérité...

Du côté gouvernemental français, on se borne pour le moment à constater d'abord la volonté manifestée par le général De Gaulle, et notamment au cours du dernier conseil des ministres, d'accélérer le travail de la justice pour que l'enquête en cours puisse aboutir. « L'affaire est entre les mains de la justice et la justice progresse », dit-on dans les milieux gouvernementaux, qui font remarquer que le juge Zollinger, chargé de l'instruction, a fait arrêter dès le 11 novembre les deux policiers français qui participèrent à l'enlèvement sur la demande d'Antoine Lopez, convaincus, disent-ils, pour leur défense, que celui-ci était couvert par un de ses patrons du S.D.E.C.E.

Sur le même plan judiciaire, le magistrat a pu entendre six hauts fonctionnaires de police, que les inculpés actuels, Antoine Lopez, et les deux policiers Souchon et Voïtot, prétendent avoir informé directement ou indirectement, à des titres ou des degrés divers, de leur participation à l'enlèvement.

... et suspend « Finville », l'un des chefs du SDECE

Quant aux sanctions administratives une seule pour l'instant a été prise : c'est celle qui frappe Marcel Leroy (alias Finville) un des chefs de service du S.D.E.C.E., « patron » à ce titre d'Antoine Lopez et coupable, dit-on, d'avoir renseigné avec retard et incomplètement son chef, le général Jacquier sur ce qu'il savait de l'affaire.

Des répercussions diplomatiques ?

Dans les milieux proches du pouvoir où l'on se garde de toute interprétation avant la conclusion de l'enquête judiciaire, on ne cache pas dans des conversations privées que le point le plus délicat de l'affaire concerne son aspect diplomatique s'il devait se confirmer que le responsable premier de l'enlèvement puisse être le ministre de l'Intérieur marocain, le général Oufkir présent à Paris le lendemain de l'enlèvement. Et une thèse fréquemment avancée dans les milieux de la police est que les services spéciaux marocains auraient pu « manipuler » dans cette affaire les services spéciaux français en leur demandant de ménager entre le général Oufkir et Ben Barka une entrevue dont les agents français n'imaginaient

pas qu'elle put devenir un guet-apens.

Dans cette hypothèse, l'interpellation abusive de Ben Barka une fois accomplie et ses conséquences imprévues se dévoilant peu à peu, la raison d'Etat aurait pu inspirer à diverses personnalités informées après coup et en cascade, une discrétion notamment à l'égard du pouvoir judiciaire qui fait maintenant glisser toute l'affaire du dossier police au dossier politique.

L'éditorialiste du « Monde » écrit, ce soir : « Il y a eu à un niveau élevé ou bien manque de loyauté ou bien manque d'autorité ».



Un crime se couvre par un autre crime
(Sénèque)

Après Ben Barka
... Figon !

APRES FEYZIN (FRANCE), KELSTERBACH (ALLEMAGNE)...

Fantastique explosion dans une raffinerie

KELSTERBACH (Hesse) — L'explosion de la raffinerie « Caltex » à Kelsterbach, a fait un mort, un disparu et soixante blessés, dont une vingtaine sont dans un état grave. On a craint un moment que ce bilan ne soit encore plus lourd et que le feu ne s'étende davantage. « Ce fut comme un bombardement », disent les témoins de la catastrophe. Aussitôt après l'explosion, un énorme champignon de fumée noire a enveloppé les installations, tandis que vitres et tuiles volaient en éclats à six kilomètres à la ronde et que les ambulances et les véhicules des pompiers, toutes sirènes hurlantes, contribuaient à recréer pour de nombreux habitants l'atmosphère de guerre que connut cette région industrielle il y a une vingtaine d'années.

Longtemps l'incertitude a régné quant au nombre des victimes. On savait seulement que 300 personnes environ se trouvaient dans la raffinerie au moment de l'explosion et une certaine dans le secteur où celle-ci s'est produite. Il a fallu procéder à un appel à des vérifications dans les hôpitaux pour dresser le bilan de la catastrophe.

Le feu, bien que circonscrit par quelque 250 pompiers venus de Francfort, Mayence et Wiesbaden, n'était pas encore entièrement maîtrisé en début de soirée et les sauveteurs craignent qu'un changement de direction du vent ne fournisse à l'incendie de nouvelles possibilités d'extension.

Une explosion s'était déjà produite dans cette raffinerie en 1963, pendant les travaux d'aménagement, mais elle n'avait fait aucune victime. Celle d'hier, selon une première estimation, a causé des dégâts probablement supérieurs à un million de marks.

Le parquet de Francfort a ouvert une enquête. Il a pu être établi que

l'ouvrier tué par l'explosion avait été chargé de faire des réparations dans l'installation de production et de com-

pression d'éthylène. Les enquêteurs n'écartent pas la possibilité que ces travaux aient provoqué le sinistre.

NIGERIA : le général IRONSI

tente de mettre fin aux troubles

COTONOU — Le général Aguyi Ironsi, chef du gouvernement militaire nigérien, a lancé, hier, un appel en faveur de l'arrêt immédiat des troubles qui risquent de jeter le pays dans un dangereux chaos. A cet effet, il a nommé, hier soir, les gouverneurs des régions de l'ouest, de l'est, du centre-ouest et du nord. annonce la Radio nigérienne captée à Cotonou. Le lieutenant-colonel Ejoh, qui se trouvait à Enugu, est gouverneur du centre-ouest, le lieutenant-colonel Hassan Katsina, cité par Radio-Kaduna comme officier de liaison entre l'armée et les civils, est gouverneur du nord, dont il est originaire, et le lieutenant-colonel Ojukwu est nommé à l'est. Il n'a pas été possible de connaître le nom du dernier officier chargé de la région occidentale.

IRONSI PRENDRA-T-IL DES « MESURES MILITAIRES RIGOUREUSES » ?

La radio a donné lecture d'une déclaration du général Ironsi, ordonnant l'arrêt de tous les actes de violence, de pillage et de brigandage, notamment au Nigeria occidental, faute de quoi il prendrait des « mesures militaires rigoureuses ». Il a également ordonné à « certains officiers », qui ont quitté leur poste, de le rejoindre rapidement.

En certains points du Nigeria occidental, de violents incidents continuent d'opposer les partisans des partis politiques rivaux.

LES EVENEMENTS AURAIENT FAIT 250 MORTS ET BLESSES

Selon des informations parvenues à Dakar, les événements au Nigeria occidental auraient déjà fait 250 morts et blessés. Selon ces mêmes informations, une dizaine de blindés auraient « mystérieusement » disparus au cours des dernières 48 heures entre Lagos et Ibadan et seraient aux mains de troupes rebelles.

ATTENTAT MANQUE CONTRE LE GENERAL IRONSI

COTONOU — Selon des nouvelles parvenues mardi à Cotonou, on a tenté d'assassiner le major-général Ironsi, chef du Gouvernement militaire du Nigeria. Depuis cette tentative, les mesures de protection prises à l'égard du général ont été considérablement renforcées. Un officier inconnu aurait tenté de forcer les barrières afin de tuer Ironsi, mais l'homme aurait été arrêté par la garde de corps du général.

● La Commission fédérale de l'énergie atomique (AEC) a procédé hier à un essai nucléaire souterrain à son polygone du Nevada. L'AEC précise que la puissance de cette explosion — la deuxième de l'année — se situait entre 20 et 200 tonnes de TNT.

Nouvelle restriction d'essence en RHODÉSIE

SALISBURY. — Alors que M. Ian Smith avait affirmé lundi que la Rhodésie continuait à recevoir du pétrole par des sources mystérieuses, une nouvelle restriction vient d'être imposée aujourd'hui aux automobilistes rhodésiens ; ils ne recevront plus d'essence désormais pour partir en vacances, et seuls les Rhodésiens rentrant de vacances à l'étranger en recevront assez pour regagner leur domicile. M. Smith avait déclaré lundi soir à la radio que de nouvelles mesures de rationnement de l'essence ne seraient pas nécessaires à son avis, et il avait conseillé aux Rhodésiens de « considérer que les choses iraient normalement ».

Décès d'un violoniste connu

MUNICH — Alors qu'il préparait une tournée de concerts en Angleterre et en Irlande, le violoniste allemand Wilhelm Stross est mort subitement d'un infarctus du myocarde, à l'âge de 59 ans, dans sa résidence de Rottach-Haggrain (Bavière). Il fut membre du trio Elly-Ney de 1931 à 1933, puis un an plus tard créa le Stross quartett et en 1942 un orchestre de chambre.

Mutinerie dans une prison turque

ANKARA — Trois détenus de droit commun ont été tués et huit autres blessés, au cours d'une mutinerie qui a éclaté hier matin à la prison centrale d'Ankara. Les six cents prisonniers s'étaient révoltés parce qu'ils estimaient que le projet de loi d'amnistie élaboré par le Gouvernement était insuffisant. Attaqués à coups de pierres, aux cris de « nous voulons l'amnistie », les gardiens, débordés, ont du faire appel aux unités de gendarmerie qui ont ouvert le feu pour rétablir l'ordre.

LA REUNION DES « SIX » A LUXEMBOURG

Bien des écueils évités, mais la barque

n'a pu encore être menée à bon port

LUXEMBOURG — « La réunion est suspendue. Les discussions ne sont pas terminées, les travaux reprendront le 28 janvier avec le même ordre du jour », telle est, selon M. Pierre Werner, premier ministre luxembourgeois et président de la conférence des « Six », « le résultat le plus clair » de ces retournelles. « Nous avons dû éviter bien des écueils et la barque n'a pas encore rejoint son havre », a dit encore M. Werner.

Après avoir rendu hommage à M. Couve de Murville dont l'exposé des thèses françaises a été « bien structuré, dépouillé et précis », M. Werner a résumé ainsi le résultat des travaux :

1. Sur la question du vote majoritaire : « Les intentions pratiques » des six partenaires ne divergent pas aussi

fondamentalement qu'on pouvait le croire. Mais il reste à régler de très graves problèmes institutionnels.

2. Sur le rôle de la Commission : Le mémorandum a été épluché. Des questions ont été éliminées, d'autres ont fait l'objet d'un utile échange de vue.

3. Sur l'ensemble des deux problèmes : Les ministres ont confié à leurs représentants permanents qui siègeront le 26 janvier à Luxembourg un double mandat : tirer les conclusions des délibérations de ces deux journées et tenter de rapprocher les points de vue qui divergent toujours sur les points fondamentaux.